



الخزينة العامة للمملكة

TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

REVUE DE PRESSE

**Bulletin de statistiques
des finances publiques**

(Janvier – Avril 2020)

Table des matières

24/04/2020**Presse écrite****La Tribune****LA NOUVELLE TRIBUNE**

10/24

Un mois de mars d'exception avec un excédent du Trésor de 6,3 MMDH

17/04/2020**Presse digitale****La Tribune****LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24

Un mois de mars d'exception avec un excédent du Trésor de 6,3 MMDH

15/04/2020**Presse écrite****Libération****LIBERATION**

15/26

Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020

Presse digitale**bladi.net****BLADI.net**

0/24

Maroc : la TGR annonce 6,3 milliards de dirhams d'excédent budgétaire

Libération**LIBERATION**

0/24

Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020

ماروكينو**MAROKINO.INFO**

0/24

Maroc : la TGR annonce 6,3 milliards de dirhams d'excédent budgétaire

سلاوا**WALAW.PRESS**

0/24

Les News de l'économie marocaine qui marquent cette journée du 15 avril 2020



Table des matières

14/04/2020

Presse écrite

AL BAYANE**AL BAYANE**

1/16 Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH

Aujourd'hui
LE MAROC**AUJOURD'HUI LE MAROC**

1/24 Trésor : L'excédent dépasse les 6 milliards DH

LE MATIN**LE MATIN DU SAHARA**

2/20 TGR : Le Fonds spécial de gestion de la pandémie collecte plus de 18 milliards de DH à fin mars

Le Jour
QUOTIDIEN DIGITAL DE LA MAP**MAROC LE JOUR**

8/24 Le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus collecte plus de 18 MMDH à fin mars

17/24 Excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams à fin mars 2020

Presse digitale

LE MATIN**LE MATIN DU SAHARA**

0/24 TGR : Le Fonds spécial de gestion de la pandémie collecte plus de 18 milliards de DH à fin mars

le Desk**LEDESK.MA**

0/24 Fonds spécial: Le tableau de situation réelle à fin mars retiré du site de la TGR

MAP
NEWSLETTERS**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Fonds spécial: 18,3 MMDH collectés à fin mars

0/24 Le budget dégage un excédent de 6,3 MMDH

MEDIAS24**MEDIAS24.COM**

0/24 Fonds covid-19: La TGR supprime le détail des versements de son bulletin de mars



Table des matières

13/04/2020

Presse digitale

2M



2M

0/24 Covid-19: / Maroc: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars (TGR)

**ARTICLE19.MA**

0/24 Covid-19 - Maroc: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars (TGR)

**CHALLENGE HEBDO MAROCAIN DES DECIDEURS**

0/24 Coronavirus : le Fonds spécial collecte plus de 18 milliards de DH

**FINANCES NEWS HEBDO**

0/1 Bourse & Finances

**FR.HESPRESS.COM**

0/24 Coronavirus: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars

**LA VERITE**

0/24 Covid-19: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars

**LACTU24.COM**

0/24 Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars

**LE REPORTER**

0/24 TGR : Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020

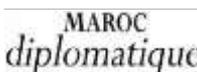
**MAGHRESS.COM**

0/24 Coronavirus : le Fonds spécial collecte plus de 18 milliards de DH

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 TGR: excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars

0/24 Le Fonds spécial collecte 18,3 MMDH à fin mars

**MAROC DIPLOMATIQUE**

0/24 Covid-19: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars

**MAROC.MA**

0/24 Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020

**MEDIAS24.COM**

0/24 Un excédent du Trésor de 6,3 milliards de DH à fin mars 2020

**MENARA**

0/24 COVID-19 : Le Fonds spécial collecte plus de 18 milliards à fin mars



Table des matières

12/04/2020

Presse digitale

**AUJOURD'HUI MAROC**

0/24 Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 : Un solde de plus de 17 milliard DH à fin mars

**LA VIE ECO**

0/24 Fonds spécial de gestion de Covid-19, les donateurs ont versé plus de 18 MMDH à fin mars

**Lareleve.ma**

0/24 Créé sur Hautes Instructions royales, voici la liste des gros versements reçus par le Fonds Covid19 à fin mars

**MAGHRESS.COM**

0/24 Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 : Un solde de plus de 17 milliard DH à fin mars

**MAROKINO.INFO**

0/24 Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 : Un solde de plus de 17 milliard DH à fin mars

**MEDIAS24.COM**

0/24 Fonds Covid19 : Voici la liste des gros versements reçus à fin mars

01/04/2020

Presse digitale

**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Les CT dégagent un excédent de 4,3 MMDH

28/03/2020

Presse écrite

**Le Temps**

5/52 Le déficit budgétaire en léger recul

27/03/2020

Presse écrite

**LA VIE ECO**

18/42 Finances publiques : le déficit du Trésor en légère amélioration à 9,5 milliards de DH

Presse digitale

**LACTU24.COM**

0/24 Un excédent de 4,3 MMDH en 2019



Table des matières

14/03/2020

Presse écrite

AL BAYANE *AL BAYANE*

4/16 Un déficit budgétaire stable

13/03/2020

Presse écrite

Aujourd'hui *AUJOURD'HUI LE MAROC*

1/24 Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

Presse digitale

Aujourd'hui *AUJOURD'HUI LE MAROC*

0/24 Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

EcoActu *ECOACTU.MA*

0/24 Le déficit du Trésor a bondi à 9,5 Mds de DH à fin février 2020

Magh/ess *MAGHRESS.COM*

0/24 Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

ماروكينو *MAROKINO.INFO*

0/24 Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

WALAW *WALAW.PRESS*

0/24 Le déficit budgétaire s'allège à fin février



Table des matières

12/03/2020

Presse digitale

**BARLAMANE.COM**

0/24 Le déficit budgétaire s'élève à 9,5 MMDH à fin février

**FINANCES NEWS HEBDO**

0/24 Bourse & Finances

**KACHAF.COM**

0/24 Le Matin - Légère atténuation du déficit budgétaire à fin février 2020

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24 TGR : Le déficit budgétaire s'est légèrement amélioré en février

**LACTU24.COM**

0/24 Légère atténuation du déficit budgétaire à fin février 2020

**LE MATIN DU SAHARA**

0/24 Légère atténuation du déficit budgétaire à fin février 2020

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Légère atténuation du déficit budgétaire à fin février (TGR)

01/03/2020

Presse écrite

**BULLETIN DU CENTRE MAROCAIN DE CONJONCTURE**

14/16 INDICATEURS ÉCONOMIQUES

18/02/2020

Presse digitale

**WALAW.PRESS**

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH



Table des matières

17/02/2020**Presse écrite****LE MATIN DU SAHARA**

22/40 La dette intérieure frôle 575 milliards de DH à fin janvier

**LIBERATION**

10/24 Début d'année difficile pour les finances publiques

Presse digitale**JOURNAUX.MA**

0/24 Finances publiques : Plus de 20 milliards de dirhams de recettes générés à fin janvier

0/24 Début d'année difficile pour les finances publiques

**LIBERATION**

0/24 Début d'année difficile pour les finances publiques

**MAGHRESS.COM**

0/24 Début d'année difficile pour les finances publiques

**PAGESAFRIK.INFO**

0/24 Début d'année difficile pour les finances publiques (Maroc)

**WALAW.PRESS**

0/24 Maroc: Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH

16/02/2020**Presse digitale****LE MATIN DU SAHARA**

0/24 La dette intérieure frôle 575 milliards de DH à fin janvier

14/02/2020**Presse écrite****AL BAYANE**

5/16 Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH à fin janvier

Presse digitale**PERSPECTIVESMED.COM**

0/24 Finances Publiques : Le déficit budgétaire se creuse en janvier



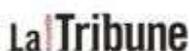
Table des matières

13/02/2020**Presse écrite****Les Inspirations Eco**

6/24 Les recettes en hausse

Presse digitale**BARLAMANE.COM**

0/24 TGR : déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH, annonce la TGR

**LEDESK.MA**

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH à fin janvier

**MAGHRESS.COM**

0/24 TGR : déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH, annonce la TGR

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 TGR: Le déficit budgétaire s'aggrave en janvier

**MEDIAS24.COM**

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 milliards DH à fin janvier (TGR)

**QUID.MA**

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH à fin janvier

12/02/2020**Presse digitale****FR.HESPRESS.COM**

0/24 Des finances publiques dans un contexte de continuité

05/02/2020**Presse digitale****AUJOURD'HUI LE MAROC**

0/24 Finances publiques : Plus de 20 milliards de dirhams de recettes générés à fin janvier



Table des matières

03/02/2020**Presse écrite****AL BAYANE** *AL BAYANE*

7/16 Quid du déficit budgétaire de 2019 ?

31/01/2020**Presse écrite****Libération** *LIBERATION*

10/24 Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%

Presse digitale**HESPRESS** *FR.HESPRESS.COM*

0/24 TGR: Les recettes de l'Etat en hausse par rapport à 2018

PAGES *PAGESAFRIK.INFO*
AFRIK

0/24 Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5% (Maroc)



Table des matières

30/01/2020

Presse écrite

**Les Inspirations Eco**

5/24 Les dons du Golfe ne font plus recette

Presse digitale

**BARLAMANE.COM**

0/24 TGR : le déficit budgétaire s'alourdit à fin décembre 2019

**H24INFO.MA**

0/24 Le déficit budgétaire a atteint plus de 46 milliards de dirhams en 2019

**JOURNAUX.MA**

0/24 Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%

**LESINFOS.MA**

0/24 Finances Publiques : Le déficit se creuse à fin 2019

**LIBERATION**

0/24 Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%

**LIBREENTREPRISE.MA**

0/24 Budget : Envôl de 33,2% des dépenses de compensation en 2019

**MAGHRESS.COM**

0/24 TGR : le déficit budgétaire s'alourdit à fin décembre 2019

0/24 Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%

**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave en 2019

**PERSPECTIVESMED.COM**

0/24 Finances publiques: Malgré les efforts, le déficit plonge en 2019

**WALAW.PRESS**

0/24 Le déficit budgétaire s'aggrave en 2019



Table des matières

29/01/2020**Presse digitale****ECOACTU.MA**

0/24 Finances publiques : les recettes ont accusé une baisse de 4,1% à fin décembre 2019

**LACTU24.COM**

0/24 Le Déficit budgétaire dépasse les 46 MMDH en 2019

**L'ECONOMISTE**

0/24 TGR: Le déficit budgétaire se creuse de 5,8 milliards de DH

**LEDESK.MA**

0/24 Trésor: Déficit budgétaire de plus de 46 MMDH en 2019

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Déficit budgétaire de plus de 46 MMDH en 2019

16/01/2020**Presse digitale****ECOACTU.MA**

0/24 Finances publiques : Le déficit se creuse à 42 Mds de DH en novembre 2019

**PORTAILSUDMAROC.COM**

0/24 Collectivités territoriales : un excédent de 6 milliards de dirhams à fin novembre 2019



Table des matières

14/01/2020

Presse écrite

*Les Inspirations Eco*

6/24 Le déficit a tendance à s'amplifier

Presse digitale

*HIBAPRESS*

0/24 TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉGAGENT UN EXCÉDENT DE 5,6 MMDH.

*LE7TV.MA*

0/24 Budgets des collectivités territoriales: Un excédent de 6 MMDH à fin novembre (TGR)

*MAPBUSINESS.MA*

0/24 Budgets des collectivités territoriales: Un excédent de 6 MMDH

*MAPNEWSLETTERS.MA*

0/24 Les finances locales performant à fin novembre

*PERSPECTIVSMED.COM*

0/24 Collectivités territoriales: Un excédent budgétaire de 6 Mrds à fin novembre

*WALAW.PRESS*

0/24 Les finances locales performant à fin novembre



Table des matières

13/01/2020

Presse digitale

2M



2M

0/24 Budgets des collectivités territoriales : un excédent de 6 milliards de dirhams à fin novembre (TGR)

BTPnews

BTPNEWS.MA

0/24 TGR.. Les collectivités territoriales enregistrent un excédent de 6 MMDH à fin novembre

FINANCES

FINANCES NEWS HEBDO

0/24 Budgets des collectivités territoriales : Un excédent de 6 MMDH à fin novembre (TGR)

HESPRESS

FR.HESPRESS.COM

0/24 Budgets des collectivités territoriales: Excédent de 6 MMDH à fin novembre

InfoMédiaire

INFOMEDIAIRE

0/24 Budgets des collectivités territoriales : Un excédent de 6 MMDH à fin novembre

LA VIE éco

LA VIE ECO

0/24 Collectivités territoriales : un excédent de 6 milliards de dirhams à fin novembre 2019

le Desk

LEDESK.MA

0/24 Budgets des collectivités territoriales: Un excédent de 6 MMDH à fin novembre

PanoraPost.com

PANORAPOST.COM

0/24 Budgets des collectivités territoriales: Un excédent de 6 MMDH à fin novembre



Un mois de mars d'exception avec un excédent du Trésor de 6,3 MMDH

Un mois de mars d'exception avec un excédent du Trésor de 6,3 MMDH

La Trésorerie Générale du Royaume vient de publier son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars, alors que d'habitude elle ne le fait pas avant le 20 du mois suivant !

On ne peut que saluer cet effort qui nous permet, en temps de crise, de prendre connaissance de la situation budgétaire du Royaume, un important indicateur des équilibres macro-économiques nationaux.

D'autant qu'au-delà du comportement des recettes et dépenses publiques et des deux soldes, ordinaire et budgétaire, ce bulletin de la TGR met en exergue le montant du fonds de gestion du Corona virus créé, ses donateurs et ses attributions.

Car, contrairement à ce que l'on pouvait supposer, les ressources de ce fonds constituent pour le budget public des recettes relevant des comptes spéciaux du Trésor, et ne sont donc pas gérées à part.

C'est ainsi que l'on a appris que celui-ci a récolté 18,7 milliards de dirhams qui ont temporairement amorti le déficit budgétaire.

Voyons comment :

A fin mars, l'exécution de la loi de finances 2020, sur la base des recettes encaissées et des dépenses, laisse apparaître que :

Les recettes ont augmenté globalement de 8,1% grâce à une hausse des recettes douanières de 10,9% en moyenne avec +16,7% des droits de douane, +11,2% de la TVA à l'importation, +6,9% de la TIC sur les produits énergétiques et -18% de la TIC sur les produits manufacturés et de +20% des autres TIC.

Cela, alors que les recettes de



la fiscalité domestique n'ont crû que de 1,4%, conjoncture de crise oblige.

Ainsi, l'IS a baissé de 3,2%, l'IR a augmenté de 4% seulement du fait de la diminution de 10,6% des recettes de l'IR sur profits immobiliers.

Par contre, les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices, instaurées avant la crise du coronavirus, ont dépassé les deux milliards de dirhams à fin mars dernier, en hausse de 9,8%.

La TVA à l'intérieur, pour sa part, a crû de 8%, subissant les remboursements de TVA supportés par le Budget qui se sont élevés à fin mars TVA à 4,372 MDH.

Les droits d'enregistrement et de timbres ont augmenté de 1,3%. Mais aussi, les majorations de retard ont baissé de 14,5% signe que l'année 2019 était bien l'année d'un recouvrement fiscal accentué.

Constatons que le comportement de ces différentes lignes de recettes fiscales dénote bien d'une situation de début de crise du fait du comportement mitigé des recettes fiscales. Par contre, les recettes non fiscales de ce mois de mars ont connu une hausse importante et exceptionnelle de 77,4%.

Et ce, du fait de l'augmentation des fonds de concours et

des versements des comptes spéciaux, au profit du budget général, qui sont de respectivement de 1,5 et 3 milliards de dirhams, conjuguée à la baisse de la redevance gazoduc de 153 MDH uniquement causée par la chute du prix du baril et du gaz, première manifestation en mars de la crise économique.

A ce niveau d'analyse des recettes budgétaires, il faut préciser que les CST, comptes spéciaux du Trésor, ont été renforcés par ailleurs par les recettes du fonds de gestion du Covid 19 qui, contrairement à ce que l'on peut penser, est géré dans le cadre du budget public.

Les recettes fiscales ainsi énumérées s'avèrent d'autant plus insuffisantes qu'elles sont comparables aux dépenses budgétaires qui elles se sont plutôt alourdies mettant en danger l'équilibre ordinaire.

Ainsi, le bulletin des statistiques mensuelles de la TGR pour le mois de mars dernier montre que les dépenses ordinaires du budget ont connu une hausse de 17,1%, avec une appréciation de 12,2% des charges de personnel de 26,1% de celles de biens et services, de 9,1% des intérêts de la dette et de 24% des remboursements et dégrèvements fiscaux.

Seules les dépenses de compensation ont baissé de 13,5%.

De même les dépenses d'investissements en charges communes se sont appréciées à la fin du premier trimestre 2020 de 5,7% à 22,6 MMDHs. De plus, 50,1% des recettes ont été consacrés aux dépenses de personnel, 30% aux dépenses de matériel, 8,9% aux intérêts de la dette, 4,4% aux émissions de la compensation et 5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

De ce fait, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires s'est affaibli à 101,6% contre 108% un an auparavant, avec un solde ordinaire positif, mais de 1,1 milliard de dirhams contre +4,7 milliards un an auparavant, se dépréciant donc de 3,6 milliards soit des 34.

Par contre, le Trésor dégage à fin mars dernier, un excédent de 6,3 milliards de dirhams compte tenu justement du solde positif de 27,8 milliards de dirhams dégagé par ses comptes spéciaux de par la contribution exceptionnelle du compte d'affectation spécial, « Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid 19 » qui a enregistré des recettes de 18,3 milliards de dirhams qui >>

Un mois de mars d'exception avec un excédent du Trésor de 6,3 MMDH

>> ont presque entièrement profité au budget public.

Car les dépenses que ce dernier a engagées venaient d'être lancées et ne se sont élevées qu'à 1235 MDH à fin mars.

Pour toutes ces raisons, le bulletin des statistiques de la TGR qui retrace l'exécution de la loi de finances 2020, aboutit à des conclusions exceptionnelles.

La première porte sur le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputés au budget général qui a augmenté de 24,3% en raison notamment d'une hausse de 442 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 192 MDH des restitutions au titre de l'IS, pour un total qui se compte en

milliards de dirhams (4,7 milliards).

D'autre part, les charges en intérêts de la dette ont atteint 6.126 MDH à fin mars 2020, en augmentation de +510 MDH soit 9,1%.

Soit + 10,5% pour charges en intérêts de la dette intérieure - 2,9% de celles de la dette extérieure.

Et surtout, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 50,6 MMDH en mars. Ces recettes tiennent compte tout particulièrement des recettes au titre du CAS Covid-19 pour 18,3 MMDH et des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 13,3 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor

s'élevant à 27,3 MMDH à la fin de mars.

Compte tenu de ces caractéristiques d'exception relatives au budget du mois de mars, le Trésor a dégagé un excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, soit un accroissement de 10,8 milliards de dirhams, multiplié par 2,4 fois. Toutefois, parce que les revenus du Fonds Spécial du Covid 19 ne peuvent être utilisés à la couverture des dépenses courantes, le Trésor s'est endetté auprès du marché domestique pour un besoin de financement de 249 MDH uniquement contre 10,5 MMDH à fin mars 2019.

De plus, à fin mars 2020 et dans le cadre de la gestion

active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette pour un montant global de 4,2 MMDH. La crise économique que le Maroc connaît avec la pandémie du coronavirus, risque de s'aggraver dans le temps de par la dépendance de son économie vis à vis de l'international, c'est pourquoi le suivi mensuel des statistiques de la TGR représente une source d'informations cruciale pour en mesurer l'impact budgétaire.

Comme c'est, d'ailleurs, le cas pour les balances commerciales et de paiements pour le suivi du solde extérieur de notre pays et sa réserve de change...

Affia Dassouli

Un mois de mars d'exception avec un excédent du Trésor de 6,3 MMDH

La Trésorerie Générale du Royaume vient de publier son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars, alors que d'habitude elle ne le fait pas avant le 20 du mois suivant ! On ne peut que saluer cet effort qui nous permet, en temps de crise, de prendre connaissance de la situation budgétaire du Royaume, un important indicateur des équilibres macro-économiques nationaux. D'autant qu'au-delà du comportement des recettes et dépenses publiques et des deux soldes, ordinaire et budgétaire, ce bulletin de la TGR met en exergue le montant du fonds de gestion du Corona virus créé, ses donateurs et ses attributions. Car, contrairement à ce que l'on pouvait supposer, les ressources de ce fonds constituent pour le budget public des recettes relevant des comptes spéciaux du Trésor, et ne sont donc pas gérées à part. C'est ainsi que l'on a appris que celui-ci a récolté 18,7 milliards de dirhams qui ont temporairement amorti le déficit budgétaire. Voyons comment. A fin mars, l'exécution de la loi de finances 2020, sur la base des recettes encaissées et des dépenses, laisse apparaître que : Les recettes ont augmenté globalement de 8,1% grâce à une hausse des recettes douanières de 10,9% en moyenne avec +16,7% des droits de douane, +11,2% de la TVA à l'importation, +6,9% de la TIC sur les produits énergétiques et - 18% de la TIC sur les produits manufacturés et de +20% des autres TIC. Cela, alors que les recettes de la fiscalité domestique n'ont crû que de 1,4%, conjoncture de crise oblige. Ainsi, PIS a baissé de 3,2%, PIR a augmenté de 4% seulement du fait de la diminution de 10,6 % des recettes de l'IR sur profits immobiliers. Par contre, les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instaurées avant la crise du coronavirus, ont dépassé les deux milliards de dirhams à fin mars dernier, en hausse de 9,8%. La TVA à l'intérieur, pour sa part, a crû de 8%, subissant les remboursements de TVA supportés par le Budget qui se sont élevés à fin mars TVA à 4,372 MMDH. Les droits d'enregistrement et de timbres ont augmenté de 1,3%. Mais aussi, les majorations de retard ont baissé de 14,5% signe que l'année 2019 était bien l'année d'un recouvrement fiscal accentué. Constatons que le comportement de ces différentes lignes de recettes fiscales dénote bien d'une situation de début de crise du fait du comportement mitigé des recettes fiscales. Par contre, les recettes non fiscales de ce mois de mars ont connu une hausse importante et exceptionnelle de 77,4%. Et ce, du fait de l'augmentation des fonds de concours et des versements des comptes spéciaux, au profit du budget général, qui sont de respectivement de 1,5 et 3 milliards de dirhams, conjuguée à la baisse de la redevance gazoduc de 153 MMDH uniquement causée par la chute du prix du baril et du gaz, première manifestation en mars de la crise économique. A ce niveau d'analyse des recettes budgétaires, il faut préciser que les CST, comptes spéciaux du Trésor, ont été renforcés par ailleurs par les recettes du fonds de gestion du Covid 19 qui, contrairement à ce que l'on peut penser, est géré dans le cadre du budget public. Les recettes fiscales ainsi énumérées s'avèrent d'autant plus insuffisantes qu'elles sont comparables aux dépenses budgétaires qui elles se sont plutôt alourdies mettant en danger l'équilibre ordinaire. Ainsi, le bulletin des statistiques mensuelles de la TGR pour le mois de mars dernier montre que les dépenses ordinaires du budget ont connu une hausse de 17,1%, avec une appréciation de 12,2% des charges de personnel de 26,1 % de celles de biens et services, de 9,1% des intérêts de la dette et de 24% des remboursements et dégrèvements fiscaux. Seules les dépenses de compensation ont baissé de 13,5%. De même les dépenses d'investissements en charges communes se sont appréciées à la fin du premier trimestre 2020 de 5,7% à 22,6 MMDHs. De plus, 50,1% des recettes ont été consacrés aux dépenses de personnel, 30% aux dépenses de matériel, 8,9% aux intérêts de la dette, 4,4% aux émissions de la compensation et 5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. De ce fait, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires s'est affaibli à 101,6% contre 108% un an auparavant, avec un solde ordinaire positif, mais de 1,1 milliard de dirhams contre + 4,7 milliards un an auparavant, se dépréciant donc de 3,6 milliards soit des . Par contre, le Trésor dégage à fin mars dernier, un excédent de 6,3 milliards de dirhams compte tenu justement du solde positif de 27,8 milliards de dirhams dégagé par ses comptes spéciaux de par la contribution exceptionnelle du compte d'affectation spécial, « Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid 19 » qui a enregistré des recettes de 18,3 milliards de dirhams qui ont presque entièrement profité au budget public. Car les dépenses que ce dernier a engagées venaient d'être lancées

et ne se sont élevées qu'à 1235 MDH à fin mars. Pour toutes ces raisons, le bulletin des statistiques de la TGR qui retrace l'exécution de la loi de finances 2020, aboutit à des conclusions exceptionnelles. La première porte sur le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputés au budget général qui a augmenté de 24,3% en raison notamment d'une hausse de 442 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 192 MDH des restitutions au titre de l'IS, pour un total qui se compte en milliards de dirhams (4,7 milliards). D'autre part, les charges en intérêts de la dette ont atteint 6.126 MDH à fin mars 2020, en augmentation de +510 MDH soit 9,1%. Soit + 10,5% pour charges en intérêts de la dette intérieure – 2,9% de celles de la dette extérieure. Et surtout, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 50,6 MMDH en mars. Ces recettes tiennent compte tout particulièrement des recettes au titre du CAS Covid-19 pour 18,3 MMDH et des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 13,3 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élevant à 27,3 MMDH à la fin de mars. Compte tenu de ces caractéristiques d'exception relatives au budget du mois de mars, le Trésor a dégagé un excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, soit un accroissement de 10,8 milliards de dirhams, multiplié par 2,4 fois. Toutefois, parce que les revenus du Fonds Spécial du Covid 19 ne peuvent être utilisés à la couverture des dépenses courantes, le Trésor s'est endetté auprès du marché domestique pour un besoin de financement de 249 MDH uniquement contre 10,5 MMDH à fin mars 2019. De plus, à fin mars 2020 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette pour un montant global de 4,2 MMDH. La crise économique que le Maroc connaît avec la pandémie du coronavirus, risque de s'aggraver dans le temps de par la dépendance de son économie vis à vis de l'international, c'est pourquoi le suivi mensuel des statistiques de la TGR représente une source d'informations cruciale pour mesurer l'impact budgétaire. Comme c'est, d'ailleurs, le cas pour les balances commerciales et de paiements pour le suivi du solde extérieur de notre pays et sa réserve de change... Afifa Dassouli

Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020

Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020



La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020.

Le bulletin indique, en effet, que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 68,5 MMDH contre

63,4 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 8,1%. Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 102,7 MMDH à fin mars 2020, en hausse de 17,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2019, en raison de l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée, relève la même source.

Et de noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à

175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant.

Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles ont atteint 50,6 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH, précise le bulletin, ajoutant que le solde de l'ensemble de ces comptes s'est élevé à 27,3 MMDH.

La même source fait également ressortir que les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, en hausse de 44,2%, tandis que les dépenses émises ont été de 107 MDH contre 54 MDH, en augmentation de 98,1%.

Maroc : La TGR annonce 6,3 milliards de dirhams d'excédent budgétaire

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH l'année dernière. C'est l'annonce faite par la Trésorerie générale du royaume (TGR). L'information est publiée par la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. Il y est précisé que ce résultat a été rendu possible grâce au solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome. La hausse des impôts directs de 1 %, des droits de douane de 16,5 %, des impôts indirects de 6,7 %, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3 % et des recettes non fiscales de 77,4 %, a induit une augmentation des recettes ordinaires brutes par rapport à l'an dernier. Soit 68,5 MMDH contre 63,4 MMDH à fin mars 2019. Les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, enregistrant une hausse de 44,2 %. Les dépenses émises, elles, connaissent une hausse de 98,1 % et affichent 107 MDH contre 54 MDH. Une augmentation des dépenses de fonctionnement, d'investissement et la dette budgétaire, a conduit à afficher une hausse de 17,7 % pour les dépenses émises au titre du budget général à fin mars 2020. Le taux global d'émission sur engagements a été de 72 % contre 64 % un an auparavant. Pendant ce temps, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 50,6 MMDH, contre 23,3 MMDH pour les dépenses émises, affichant 27,3 MMDH pour le solde de l'ensemble de ces comptes, précise le bulletin.

Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. Le bulletin indique, en effet, que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 68,5 MMDH contre 63,4 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 8,1%. Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%, rapporte la MAP. Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 102,7 MMDH à fin mars 2020, en hausse de 17,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2019, en raison de l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée, relève la même source. Et de noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant. Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles ont atteint 50,6 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH, précise le bulletin, ajoutant que le solde de l'ensemble de ces comptes s'est élevé à 27,3 MMDH. La même source fait également ressortir que les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, en hausse de 44,2%, tandis que les dépenses émises ont été de 107 MDH contre 54 MDH, en augmentation de 98,1%.

Maroc : la TGR annonce 6,3 milliards de dirhams d'excédent budgétaire

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH l'année dernière. C'est l'annonce faite par la Trésorerie générale du royaume (TGR). L'information est publiée par la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. Il y est précisé que ce résultat a été rendu possible grâce au solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome. La hausse des impôts directs de 1 %, des droits de douane de 16,5 %, des impôts indirects de 6,7 %, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3 % et des recettes non fiscales de 77,4 %, a induit une augmentation des recettes ordinaires brutes par rapport à l'an dernier. Soit 68,5 MMDH contre 63,4 MMDH à fin mars 2019. Les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, enregistrant une hausse de 44,2 %. Les dépenses émises, elles, connaissent une hausse de 98,1 % et affichent 107 MDH contre 54 MDH. Une augmentation des dépenses de fonctionnement, d'investissement et la dette budgétaire, a conduit à afficher une hausse de 17,7 % pour les dépenses émises au titre du budget général à fin mars 2020. Le taux global d'émission sur engagements a été de 72 % contre 64 % un an auparavant. Pendant ce temps, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 50,6 MMDH, contre 23,3 MMDH pour les dépenses émises, affichant 27,3 MMDH pour le solde de l'ensemble de ces comptes, précise le bulletin.

Les News de l'économie marocaine qui marquent cette journée du 15 avril 2020

<p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">La Bourse de Casablanca frappée de plein fouet par la crise sanitaire du Covid-19 <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;"><p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">La Bourse de Casablanca a fortement chuté au cours des trois premiers mois de l'année, frappée de plein fouet par la crise sanitaire du Covid-19, à l'instar des marchés financiers internationaux. La place casablancaise a entamé l'année en bonne mine, son indice vedette, le Masi, a atteint un plus haut de 12.633,57 points en date du 22 janvier et a clôturé le premier mois de 2020 en nette hausse de 2,96%. <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020 <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;"> <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH déposé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">Mubawab décrypte les principales tendances du secteur : Le Covid-19 ralentit l'élan immobilier au premier trimestre : <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;"> <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">Une perte de vitesse accentuée par la crise sanitaire qui a commencé à sévir au pays vers le dernier mois du trimestre. Cette conjoncture particulière a été au cœur du baromètre trimestriel de Mubawab. L'analyse tend à apporter des réponses concrètes aux professionnels pour évaluer l'impact que pourrait avoir le Covid-19 sur l'activité du marché. <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">Une nouvelle autorisation exceptionnelle pour accéder aux souks et marchés de proximité : <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">

Calibri;mso-hansi-font-family: Calibri;mso-bidi-font-family: Calibri;"> <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">En ces temps de crise sanitaire, les autorités locales de la province de Tétouan poursuivent leurs mesures pour réguler la gestion et l'accès aux souks et marchés de proximité afin de préserver la santé et la sécurité des consommateurs et des commerçants. À cet effet, elles viennent de faire part d'une nouvelle autorisation exceptionnelle pour l'entrée des citoyens à ces espaces commerciaux, considérés parmi les lieux publics à risque à la propagation de l'épidémie de coronavirus. Cette décision qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pandémie vise à éviter les attroupements et mettre un frein à la frénésie des achats par les familles pendant cette période exceptionnelle. <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">Crédit Agricole du Maroc : Une solidité financière confirmée en 2019 <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;"> <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">Le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture 2019 avec une performance en ligne avec ses objectifs. Les résultats atteints s'inscrivent en continuité des performances exceptionnelles réalisées durant l'exercice précédent. Une confirmation faite par le Groupe dans sa communication financière. L'exercice 2019 a été soldé pour Groupe Crédit Agricole du Maroc par une amélioration de l'ensemble des agrégats financiers de la banque qui ne cesse de renforcer ses moyens pour appuyer sa stratégie commerciale laquelle est axée sur la diversification de l'épargne collectée avec une attention particulière à l'accroissement des comptes à vue. Ces derniers ont atteint à fin 2019 une valeur de l'ordre de 40,5 milliards de dirhams, en amélioration de 8%. <p class="MsoNormal" style="text-align: justify; text-justify: inter-ideograph; mso-pagination: none; mso-layout-grid-align: none; text-autospace: none;">

Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH

Covid-19

Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

«La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH», fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d'affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.

Trésor : L'excédent dépasse les 6 milliards DH

*La TGR dévoile ses statistiques
publiques à fin mars*

**Trésor : L'excédent
dépasse les 6
milliards DH**

_____ Voir page 10 _____

Trésor : L'excédent dépasse les 6 milliards DH

La TGR dévoile ses statistiques publiques à fin mars

Trésor : L'excédent dépasse les 6 milliards DH

Kawtar Tali
k.tali@imperiummedia.ma

Le Trésor ressort excédentaire au troisième mois de l'année. La situation arrêtée à fin mars laisse dégager un excédent de l'ordre de 6,3 milliards de dirhams. Un surplus qui tient compte d'un solde positif de 27,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) au moment où le Trésor présentait, à la même période de l'année précédente, un déficit de l'ordre de 4,5 milliards de dirhams compte tenu d'un solde positif de 12,2 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les SEGMA. C'est ce que l'on peut globalement relever des dernières statistiques des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Le bilan dressé à fin mars intervient dans un contexte particulier. Le Maroc depuis mi-mars dernier connaît une crise sanitaire sans précédent due à la propagation de la pandémie du Covid-19 à l'échelle nationale. Une situation inédite à laquelle le Royaume fait face en mobilisant l'ensemble de ses forces vives. Cet élan s'est matérialisé par la prise de mesures anticipatives ayant été saluées à grande échelle. Citons en l'occurrence la création sur instruction royale du Fonds spécial de gestion de la pandémie du Covid-19 qui a été alimenté en un temps record grâce aux contributions des institutionnels et opérateurs privés et particuliers. La TGR dresse dans ce sens un premier bilan de ce compte d'affectation spéciale.

Plus de 18 MMDH collectés par le Fonds de gestion du Covid-19

Des recettes d'environ 18,3 milliards de dirhams ont été collectées par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 à fin mars. Ce chiffre, qui vient d'être dévoilé par la TGR dans son dernier bulletin statistique, représente le cumul des dons des premiers contributeurs au Fonds. Citons dans ce sens l'amende de 3,3 milliards de dirhams de Maroc Telecom, suivie d'une contribution de 3,03 milliards de dirhams



d'OCP ainsi que d'une participation de 2,5 milliards de dirhams du budget général. La TGR comptabilise également les dons du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 milliard de dirhams), d'Afrique Gaz et Afrique SMDC (1 milliard de dirhams), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 milliard de dirhams) et de la BCP (1 milliard de dirhams). A ces dons s'ajoutent des

contributions de 500 millions de dirhams attribuées respectivement par la CNS, MCMA Vie, OFPPT et la BMCE Bank. En parallèle, le Fonds aurait engagé des dépenses de l'ordre de 1,23 milliard de dirhams sur ladite période, soit un solde de 17,1 milliards de dirhams à fin mars. Sitôt la crise déclenchée, le Maroc a mis en place un Fonds spécial en vue d'assurer le financement des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus et ses effets. Cet instrument financier est réservé, essentiellement à la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical, en termes d'infrastructures adaptées et de moyens supplémentaires à acquérir, dans l'urgence, pour traiter dans de bonnes conditions les personnes qui seraient atteintes par ce virus. Le Fonds est également dédié au soutien de l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie à travers des mesures qui seront proposées par le Comité de veille économique (CVE) créé à cet effet.

fin mars laisse apparaître, en effet, une nette augmentation des recettes brutes. Ces dernières se sont chiffrées à 68,5 milliards de dirhams, en progression de 8,1% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation provient, selon la TGR, de la hausse de 1% des impôts directs, de 16,5% des droits de douane, de 6,7% des impôts indirects, de 1,3% des droits d'enregistrement et de timbre et de 77,4% des recettes non fiscales. Les dépenses ordinaires émises ont, par ailleurs, grimpé de 14,9% comparé à la même période de l'année passée. Se référant à la TGR, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à fin mars à 175,4 milliards de dirhams, représentant un taux global d'engagement de 32%, en léger retrait par rapport à la même période de l'année passée (33%). Le taux d'émission sur engagements est passé en revanche de 64% l'année passée à 72% au mois de mars. Les dépenses émises au titre du budget général ressortent à 102,7 milliards de dirhams marquant une hausse de 17,7% par rapport au niveau enregistré à la même période de l'année passée. Cette hausse intervient suite à l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée.

Plus de 68 milliards DH de recettes générés par le Trésor

Outre l'excédent des 6,3 milliards de dirhams, l'exécution de la loi de Finances fait ressortir un solde ordinaire positif de 1,1 milliard de dirhams contre 4,7 milliards de dirhams à la même période de l'année passée. La situation du Trésor arrêtée à

Situation du CAS Covid-19	
	Montants
1- Recettes	18 299
dont :	
Maroc Télécom (amende)	3 300
OCP	3 030
Budget général	2 500
Fonds Hassan II pour le dév. écon. et social	1 000
Afrique Gaz - Afrique SMDC	1 000
ANCFCC	1 000
BCP	1 000
CNSS	500
MCMA VIE	500
OFPPT	500
BMCE BANK	500
2- Dépenses	1 235
3- Solde	17 064

TGR : Le Fonds spécial de gestion de la pandémie collecte plus de 18 milliards de DH à fin mars

TGR : Le Fonds spécial de gestion de la pandémie collecte plus de 18 milliards de DH à fin mars

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). «La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé "Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)" laisse apparaître des recettes pour 18,3 milliards de DH et des dépenses pour 1,235 milliard de dirhams, dégageant ainsi un solde de 17,1 milliards de DH», fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 milliards de DH, du groupe OCP (3,03 milliards de DH), du budget général (2,5 milliards de DH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 milliard de DH), Afrika Gaz (1 milliard de DH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 milliard de DH), de la BCP (1 milliard de DH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 millions de DH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 millions de DH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 millions de DH) et de BMCE Bank (500 millions de DH), précise la même source. ■

Le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus collecte plus de 18 MMDH à fin mars

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus collecte plus de 18 MMDH à fin mars

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

“La situation du compte d’affectation spéciale (CAS) intitulé “Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du

coronavirus (Covid-19)” laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH”, fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un mon-

tant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l’Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH). ||

Excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams à fin mars 2020

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams à fin mars 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie et des finances et de la Réforme de l'administration. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. ||



● Trésorerie Générale du Royaume

TGR : Le Fonds spécial de gestion de la pandémie collecte plus de 18 milliards de DH à fin mars

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). «La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé "Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)" laisse apparaître des recettes pour 18,3 milliards de DH et des dépenses pour 1,235 milliard de dirhams, dégageant ainsi un solde de 17,1 milliards de DH», fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 milliards de DH, du groupe OCP (3,03 milliards de DH), du budget général (2,5 milliards de DH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 milliard de DH), Africa Gaz (1 milliard de DH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 milliard de DH), de la BCP (1 milliard de DH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 millions de DH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 millions de DH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 millions de DH) et de BMCE Bank (500 millions de DH), précise la même source.

Fonds spécial: Le tableau de situation réelle à fin mars retiré du site de la TGR

Publié par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) dans son bulletin mensuel et relayé par la MAP et d'autres médias, un tableau de situation du compte d'affectation spéciale du Fonds dédié à la gestion du Covid-19 a depuis été retiré du site de la TGR sans aucune forme d'explication. Celui-ci détaillait les différentes contributions effectivement versées à la TGR, à fin mars. Seule demeure la mention : « A fin mars 2020, le compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 a enregistré des recettes pour 18,3 MMMDH et des dépenses pour 1 235 MDH ». Le tableau mentionnait la ventilation par contributeur et montant versé. Il indiquait ainsi par ordre de montants décroissants les contributions effectives suivantes : 3,3 MMDH correspondant à l'amende infligée à Maroc Telecom, puis 3,03 MMDH du groupe OCP, suivi du budget général de l'Etat à hauteur de 2,5 milliards de dirhams. De son côté, le Fonds Hassan II a versé comme prévu un milliard de dirhams. Le tableau mystérieusement disparu indiquait que le ministre fortuné Aziz Akhannouch a bien fait don d'1 MMDH via Afriquia Gaz alors que le Conseil de la concurrence s'apprête à rendre public son très attendu rapport sur les hydrocarbures. L'agence de la Conservation Foncière (ANCFCC) a quant à elle versé un milliard de dirhams, comme annoncé. Au même titre que la BCP avec le même montant. La CNSS, la MCMA Vie, l'OFPPT et BMCE Bank (BOA) ont tous versé chacun 500 millions de dirhams. Othman Benjelloun, président de la BOA, avait cependant promis le double.

Fonds spécial: 18,3 MMDH collectés à fin mars

Rabat, 13/04/2020 (MAP) – Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). “La situation du compte d’affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH”, fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l’Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d’assurances Vie (500 MDH), de l’Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d’affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l’économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.

Le budget dégage un excédent de 6,3 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie et des finances et de la Réforme de l'administration. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dérogé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. Le bulletin indique, en effet, que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 68,5 MMDH contre 63,4 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 8,1%. Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%. Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 102,7 MMDH à fin mars 2020, en hausse de 17,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2019, en raison de l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée, relève la même source. Et de noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant. Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles ont atteint 50,6 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH, précise le bulletin, ajoutant que le solde de l'ensemble de ces comptes s'est élevé à 27,3 MMDH. La même source fait également ressortir que les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, en hausse de 44,2%, tandis que les dépenses émises ont été de 107 MDH contre 54 MDH, en augmentation de 98,1%.

Fonds covid-19: La TGR supprime le détail des versements de son bulletin de mars

A la place du tableau relatif aux recettes et dépenses du Fonds Covid-19 à fin mars, la TGR a laissé un espace blanc. La gomme a effacé les versements effectivement reçus, car il y a une différence entre dons annoncés et dons versés. La TGR a publié le 10 avril son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques. Ce bulletin était différent des précédents dans le sens où il a été marqué par la publication de la situation du compte d'affectation spéciale « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 ». Il a donné la situation officielle et comptable du compte qui laisse apparaître des recettes pour 18,3 milliards de DH et des dépenses pour 1.235 MDH, dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH. Le bulletin donne le détail des gros versements que Médias24 a publié le dimanche. Il s'agit des versements supérieurs ou égaux à 500 millions de DH. La TGR vient toutefois de supprimer le tableau détaillé, comme on peut le constater en cliquant sur ce lien (dernier constat effectué par nos soins le mardi 14 avril vers 18H). C'est notre confrère le journaliste Souhail Karam qui a levé ce lièvre sur Twitter: Coup de baguette magique #maroc? Ce joli petit tableau a disparu entre dimanche et aujourd'hui du bulletin des finances publiques de la TGR pour Janvier-Mars <https://t.co/5cjLTk9Zd3> pic.twitter.com/okMucizQWd — Souhail Karam (@Massinissa1973) April 14, 2020

Covid-19: / Maroc: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars (TGR)

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). "La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH", fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afrika Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d'affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie. Covid-19: SM le Roi ordonne au gouvernement la création immédiate d'un Fonds spécial pour la gestion de la pandémie

Covid-19 – Maroc: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars (TGR)

Au Maroc, le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH », fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d'affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie. Article19.ma

Coronavirus : le Fonds spécial collecte plus de 18 milliards de DH

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus a atteint 18,3 milliards de DH à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé "Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)" laisse apparaître des recettes pour 18,3 milliards de DH et des dépenses pour 1,23 milliard de DH, dégageant ainsi un solde de 17,1 milliards de DH », fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 milliards de DH, du groupe OCP (3,03 milliards de DH), du budget général (2,5 milliards de DH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 milliard de DH), Afriquia Gaz (1 milliard de DH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 milliard de DH), de la BCP (1 milliard de DH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 million de DH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 millions de DH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 millions de DH) et de BMCE Bank (500 millions de DH), précise la Trésorerie. Lire aussi : Pour rappel, ce compte d'affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie. Avec MAP

Bourse & Finances

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). «La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19) laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH», fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Rappelons que les promesses de dons sont dépassent les 30 Mds de DH. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d'affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions du Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.

Coronavirus: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH », fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d'affectation spéciale a été créé suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.

Covid-19: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). “La situation du compte d’affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH“, fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afrika Gaz (1 MMDH), de l’Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d’assurances Vie (500 MDH), de l’Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d’affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l’économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.

Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH », fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afrika Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d'affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions du Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.

TGR : Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie et des finances et de la Réforme de l'administration. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. Le bulletin indique, en effet, que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 68,5 MMDH contre 63,4 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 8,1%. Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%. Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 102,7 MMDH à fin mars 2020, en hausse de 17,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2019, en raison de l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée, relève la même source. Et de noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant. Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles ont atteint 50,6 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH, précise le bulletin, ajoutant que le solde de l'ensemble de ces comptes s'est élevé à 27,3 MMDH. La même source fait également ressortir que les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, en hausse de 44,2%, tandis que les dépenses émises ont été de 107 MDH contre 54 MDH, en augmentation de 98,1%. Avec MAP

Coronavirus : le Fonds spécial collecte plus de 18 milliards de DH

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus a atteint 18,3 milliards de DH à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé "Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)" laisse apparaître des recettes pour 18,3 milliards de DH et des dépenses pour 1,23 milliard de DH, dégageant ainsi un solde de 17,1 milliards de DH », fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 milliards de DH, du groupe OCP (3,03 milliards de DH), du budget général (2,5 milliards de DH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 milliard de DH), Afriquia Gaz (1 milliard de DH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 milliard de DH), de la BCP (1 milliard de DH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 million de DH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 millions de DH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 millions de DH) et de BMCE Bank (500 millions de DH), précise la Trésorerie. Lire aussi : Ce que vous devez savoir sur le coronavirus Pour rappel, ce compte d'affectation spéciale a été créé suite aux Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie. Avec MAP Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

TGR: excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars

Rabat – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie et des finances et de la Réforme de l'administration. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. Le bulletin indique, en effet, que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 68,5 MMDH contre 63,4 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 8,1%. Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%. Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 102,7 MMDH à fin mars 2020, en hausse de 17,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2019, en raison de l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée, relève la même source. Et de noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant. Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles ont atteint 50,6 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH, précise le bulletin, ajoutant que le solde de l'ensemble de ces comptes s'est élevé à 27,3 MMDH. La même source fait également ressortir que les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, en hausse de 44,2%, tandis que les dépenses émises ont été de 107 MDH contre 54 MDH, en augmentation de 98,1%.

Le Fonds spécial collecte 18,3 MMDH à fin mars

Rabat – Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH », fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d'affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.

Covid-19: Le Fonds spécial collecte plus de 18 MMDH à fin mars

«La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH», fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source. Ce compte d'affectation spécial a été créé suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre en charge les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, soutenir l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie et préserver les emplois et atténuer les répercussions sociales de la pandémie.



Excédent budgétaire de 6,3 MMDH à fin mars 2020

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020, contre un déficit budgétaire de 4,5 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie et des finances et de la Réforme de l'administration. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de mars 2020. Le bulletin indique, en effet, que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 68,5 MMDH contre 63,4 MMDH à fin mars 2019, en hausse de 8,1%. Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%. Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 102,7 MMDH à fin mars 2020, en hausse de 17,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2019, en raison de l'augmentation de 15,5% des dépenses de fonctionnement, de 5,7% des dépenses d'investissement et de 46,9% des charges de la dette budgétisée, relève la même source. Et de noter que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant. Pour ce qui est des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles ont atteint 50,6 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH, précise le bulletin, ajoutant que le solde de l'ensemble de ces comptes s'est élevé à 27,3 MMDH. La même source fait également ressortir que les recettes des SEGMA ont atteint 584 MDH contre 405 MDH à fin mars 2019, en hausse de 44,2%, tandis que les dépenses émises ont été de 107 MDH contre 54 MDH, en augmentation de 98,1%.

Un excédent du Trésor de 6,3 milliards de DH à fin mars 2020

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un excédent du Trésor de 6,3 milliards de DH à fin mars 2020 contre un déficit de 4,5 MMDH à fin mars 2019. Voici l'essentiel du bulletin mensuel de la TGR. Cet excédent de 6,3 MMDH enregistré par les services du Trésor à fin mars 2020 tient compte d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) essentiellement le fonds contre le covid-19 (17 MMDH) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Dans le détail, le bulletin fait ressortir une augmentation des recettes brutes de 8,1% à 68,5 MMDH à fin mars 2020 contre 63,3 à la même période l'année dernière. Cette hausse est due à l'augmentation de la quasi totalité des postes de recettes ordinaires à savoir les impôts directs (1%), les impôts indirects (6,7%), les droits de douane (16,5%) et les recettes non fiscales (77,4%). Il est à noter que les recettes au titre de l'IS ont enregistré une baisse de 3,2%. Pour ce qui est des dépenses ordinaires, le bulletin de la TGR fait ressortir des charges de l'ordre de 67,4 MMDH à fin mars 2020 en hausse de 14,9% par rapport à la même période en 2019 en raison de l'augmentation de 17,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 12,2% des dépenses de personnel et de 26,1% des autres dépenses de biens et services, de la hausse de 9,1% des charges en intérêts de la dette et de 24,3% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 13,5% des émissions de la compensation. Les dépenses d'investissement émises sont en hausse de 5,7%, passant de 21,4 MMDH à fin mars 2019 à 22,6 MMDH à fin mars 2020, en raison de la hausse de 9,9% des dépenses des charges communes et de la baisse des dépenses des ministères de 0,2%. En ce qui concerne les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 175,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32% contre 33% à fin mars 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 72% contre 64% un an auparavant. Par ailleurs, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 50,6 MMDH. Ces recettes tiennent compte des recettes au titre du CAS Covid-19 pour 18,3 MMDH et des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 13,3 MMDH contre 11,4 MMDH à fin mars 2019. Les dépenses émises ont été de 23,3 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.335 MDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 27,3 MMDH. Ce bulletin a également été marqué par la publication de la situation du compte d'affectation spéciale « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 », qui lui laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 MDH, dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH.



COVID-19 : Le Fonds spécial collecte plus de 18 milliards à fin mars

Le montant global collecté par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint 18,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). « La situation du compte d'affectation spéciale (CAS) intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19)» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 millions de dirhams (MDH), dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH », fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de mars. Les recettes de ce CAS proviennent notamment de Maroc Telecom (amende) avec un montant de 3,3 MMDH, du groupe OCP (3,03 MMDH), du budget général (2,5 MMDH), du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 MMDH), Afriquia Gaz (1 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (1 MMDH), de la BCP (1 MMDH), de la Caisse nationale de sécurité sociale (500 MDH), de la Mutuelle centrale marocaine d'assurances Vie (500 MDH), de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (500 MDH) et de BMCE Bank (500 MDH), précise la même source

Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 : Un solde de plus de 17 milliard DH à fin mars

Des recettes d'environ 18,3 milliards de dirhams ont été collectées par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus Covid-19 à fin mars. Ce chiffre vient d'être dévoilé par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son dernier bulletin statistique. Ces recettes recensées se veulent un cumul des dons des premiers contributeurs au Fonds. Citons dans ce sens l'amende de 3,3 milliards de dirhams de Maroc Telecom, suivie d'une contribution de 3,03 milliards de dirhams de l'OCP, ainsi que d'une participation de 2,5 milliards de dirhams du budget général. La TGR comptabilise également les dons du Fonds Hassan II pour le développement économie et social (1 milliard de dirhams), d'Afriquia Gaz et Afriquia SMDC (1 milliard de dirhams), de l'Agence nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (1 milliard de dirhams) et de la BCP (1 milliard de dirhams). A ces dons s'ajoutent des contributions de 500 millions de dirhams attribuées respectivement par la CNSS, MCMA Vie, l'OFPPPT et la BMCE Bank. En parallèle, le Fonds aurait engagé des dépenses de l'ordre de 1,23 milliard de dirhams sur ladite période, soit un solde de 17,1 milliards de dirhams à fin mars. La TGR qui dresse par ailleurs la situation des charges et ressources du Trésor fait ressortir un excédent de 6,3 milliards de dirhams, compte tenu d'un solde positif de 27,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manières autonome (SEGMA) contre un déficit du trésor de 4,5 milliards de dirhams au même mois de l'année passée, et ce compte tenu d'un solde positif de 12,2 milliards de dirhams dégagés par les comptes spéciaux du Trésor et les SEGMA.

Fonds spécial de gestion de Covid-19, les donateurs ont versé plus de 18 MMDH à fin mars

Fonds Spécial Covid-19 Covid-19Actualité Par M.C A fin mars 2020, la situation du compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19» laisse apparaître des recettes pour 18,3 MMDH et des dépenses pour 1.235 MDH, dégageant ainsi un solde de 17,1 MMDH. Selon la TGR, le montant de l'amende infligée à Maroc Telecom a été engrangé dans sa totalité, soit 3,3 MMDH, l'OCP a également honoré ses engagements en versant les 3,03 MMDH. C'est le cas également pour Afriquia gaz qui s'est acquitté de l'intégralité de la somme promise, soit 1MMDH et de la BCP qui a également versé la totalité du montant annoncé, soit 1MDH. Quant à la BMCE Bank qui a promis une contribution du même montant, elle n'en a versé, à fin mars, que la moitié, soit 500 MDH. D'après le Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, en comptant, l'amende de Maroc Telecom, le premier versement dans le cadre du budget général de l'Etat et la contribution de Fonds Hassan II, le Fonds spécial de gestion de Covid-19 a reçu, à fin mars, les participations de 11 contributeurs. Cela dit, d'une manière globale en s'intéressant à l'évolution des finances publiques, en reprenant les données publiées dans le même bulletin, à fin mars 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions suivantes. Ainsi selon Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, on relève une hausse des recettes ordinaires de 8,1% provenant de l'augmentation des impôts directs de 1%, des droits de douane de 16,5%, des impôts indirects de 6,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 1,3% et des recettes non fiscales de 77,4%. Il a été également enregistré une augmentation des dépenses globales de 12,4% résultant de la hausse des dépenses de biens et services de 17,1% due à l'accroissement des dépenses de personnel de 12,2% et des autres biens et services de 26,1%, de la hausse des charges en intérêts de la dette de 9,1%, des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 24,3% et des dépenses d'investissement de 5,7%, conjuguée à la baisse des émissions de la compensation de 13,5%. D'après la TGR, il s'est dégagé un solde ordinaire positif de 1,1 MMDH et un excédent budgétaire de 6,3 MMDH. Fonds Spécial Covid-19 Partager FacebookTwitterWhatsAppCourrielLinkedinTelegram

Créé sur Hautes Instructions royales, voici la liste des gros versements reçus par le Fonds Covid19 à fin mars

Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait donné Ses Hautes Instructions au gouvernement pour procéder à la création immédiate d'un fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus. Ce fonds, doté de 10 milliards de dirhams, sera réservé, d'une part, à la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical, en termes d'infrastructures adaptées et de moyens supplémentaires à acquérir, dans l'urgence. Il servira, d'autre part, au soutien de l'économie nationale, à travers une batterie de mesures qui seront proposées par le gouvernement, notamment en termes d'accompagnement des secteurs vulnérables aux chocs induits par la crise du Coronavirus, tels que le tourisme, ainsi qu'en matière de préservation des emplois et d'atténuation des répercussions sociales de cette crise". A fin mars, le compte spécial dédié à la gestion de la pandémie a collecté 18,3 milliards de DH de recettes rapporte la TGR dans son bulletin mensuel. 1,2 milliard de DH ont été dépensés. C'est le premier point officiel sur la "comptabilité" du Fonds. Depuis l'annonce de la création du « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 » doté de 10 MMDH du budget de l'Etat, les dons des entreprises publiques, privées, des personnalités, des fonctionnaires et l'ouverture des dons aux particuliers, aucune annonce officielle sur les montants collectés n'a été faite. Médias24 a publié un décompte tenu par Afrique Advisors en comptabilisant les montants chiffrés sans prendre en compte les dons de salaires des fonctionnaires, les versements individuels des Marocains et résidents au Maroc, les dons en nature et les dons non chiffrés, qu'ils soient en marchandises ou en numéraire. Selon ce calcul loin d'être exhaustif, le fonds comptabiliserait au moins 34 MMDH en numéraires, auxquels s'ajoutent tous les autres dons. Cela dit, ce montant de 34 milliards de DH reflète les annonces faites par les différents donateurs sans savoir si les dons en questions, notamment les gros montants, ont été déjà débloqués et versés sur le compte d'affectation spécial dédié au Fonds. La Trésorerie Générale du Royaume apporte enfin la réponse dans son dernier bulletin à fin mars 2020. Elle explique ainsi que le Fonds a enregistré des recettes de l'ordre de 18,3 MMDH. La TGR ne publie que les gros montants supérieurs ou égaux à 500 MDH. Les montants plus petits n'apparaissent pas dans le tableau. Ces montants inférieurs à 500 MDH représentent au total 3,47 milliards de DH. - Maroc Telecom (amendes de l'ANRT) : 3,3 MMDH - OCP : 3,03 MMDH - Budget général de l'Etat : 2,5 MMDH (10 MMDH annoncés) - Fonds Hassan II : 1 MMDH - Afriquia Gaz : 1 MMDH - ANCFCC : 1 MMDH - BCP : 1 MMDH - CNSS : 500 MDH - MCMA Vie : 500 MDH - OFPPT : 500 MDH - BMCE Bank : 500 MDH (1 MMDH annoncés) Pour ce qui est des dépenses, le fonds en comptabilise 1,235 milliard de DH. Pour rappel, le Fonds spécial pour la gestion de la Pandémie du Coronavirus Covid-19 a été créé pour: - La prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical ; - Le soutien de l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie ; - La préservation des emplois et l'atténuation des répercussions sociales de la pandémie. Le 28 mars, le ministère de l'Economie et des finances a annoncé "l'allocation de 2 MMDH pour le renforcement du dispositif médical". Ce montant a servi essentiellement à: - L'achat d'équipement médical et hospitalier (1000 lits de réanimation, 550 respirateurs, 100.000 kits de prélèvements, 100.000 kits testeurs, équipement de radiologie et imagerie...) ; - L'achat de médicaments (produits pharmaceutiques et consommables médicaux, réactifs, gaz médicaux...) - Le renforcement des moyens de fonctionnement du ministère de la Santé (indemnités au personnel soignant, désinfection et nettoyage, carburant...);

Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 : Un solde de plus de 17 milliard DH à fin mars

Des recettes d'environ 18,3 milliards de dirhams ont été collectées par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus Covid-19 à fin mars. Ce chiffre vient d'être dévoilé par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son dernier bulletin statistique. Ces recettes recensées se veulent un cumul des dons des premiers contributeurs au Fonds. Citons dans ce sens l'amende de 3,3 milliards de dirhams de Maroc Telecom, suivie d'une contribution de 3,03 milliards de dirhams de l'OCP, ainsi que d'une participation de 2,5 milliards de dirhams du budget général. La TGR comptabilise également les dons du Fonds Hassan II pour le développement économie et social (1 milliard de dirhams), d'Afriquia Gaz et Afriquia SMDC (1 milliard de dirhams), de l'Agence nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (1 milliard de dirhams) et de la BCP (1 milliard de dirhams). A ces dons s'ajoutent des contributions de 500 millions de dirhams attribuées respectivement par la CNSS, MCMA Vie, l'OFPPT et la BMCE Bank. En parallèle, le Fonds aurait engagé des dépenses de l'ordre de 1,23 milliard de dirhams sur ladite période, soit un solde de 17,1 milliards de dirhams à fin mars. La TGR qui dresse par ailleurs la situation des charges et ressources du Trésor fait ressortir un excédent de 6,3 milliards de dirhams, compte tenu d'un solde positif de 27,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) contre un déficit du trésor de 4,5 milliards de dirhams au même mois de l'année passée, et ce compte tenu d'un solde positif de 12,2 milliards de dirhams dégagés par les comptes spéciaux du Trésor et les SEGMA. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 : Un solde de plus de 17 milliard DH à fin mars

Des recettes d'environ 18,3 milliards de dirhams ont été collectées par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus Covid-19 à fin mars. Ce chiffre vient d'être dévoilé par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son dernier bulletin statistique. Ces recettes recensées se veulent un cumul des dons des premiers contributeurs au Fonds. Citons dans ce sens l'amende de 3,3 milliards de dirhams de Maroc Telecom, suivie d'une contribution de 3,03 milliards de dirhams de l'OCP, ainsi que d'une participation de 2,5 milliards de dirhams du budget général. La TGR comptabilise également les dons du Fonds Hassan II pour le développement économie et social (1 milliard de dirhams), d'Afriquia Gaz et Afriquia SMDC (1 milliard de dirhams), de l'Agence nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (1 milliard de dirhams) et de la BCP (1 milliard de dirhams). A ces dons s'ajoutent des contributions de 500 millions de dirhams attribuées respectivement par la CNSS, MCMA Vie, l'OFPPPT et la BMCE Bank. En parallèle, le Fonds aurait engagé des dépenses de l'ordre de 1,23 milliard de dirhams sur ladite période, soit un solde de 17,1 milliards de dirhams à fin mars. La TGR qui dresse par ailleurs la situation des charges et ressources du Trésor fait ressortir un excédent de 6,3 milliards de dirhams, compte tenu d'un solde positif de 27,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manières autonome (SEGMA) contre un déficit du trésor de 4,5 milliards de dirhams au même mois de l'année passée, et ce compte tenu d'un solde positif de 12,2 milliards de dirhams dégagés par les comptes spéciaux du Trésor et les SEGMA.

Fonds Covid19 : voici la liste des gros versements reçus à fin mars

A fin mars, le compte spécial dédié à la gestion de la pandémie a collecté 18,3 milliards de DH de recettes rapporte la TGR dans son bulletin mensuel. 1,2 milliards de DH ont été dépensés. C'est le premier point officiel sur la "comptabilité" du Fonds. Depuis l'annonce de la création du « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus Covid-19 » doté de 10 MMDH du budget de l'Etat, les dons des entreprises publiques, privées, des personnalités, des fonctionnaires et l'ouverture des dons aux particuliers, aucune annonce officielle sur les montants collectés n'a été faite. Médias24 a publié un décompte tenu par Afrique Advisors en comptabilisant les montants chiffrés sans prendre en compte les dons de salaires des fonctionnaires, les versements individuels des Marocains et résidents au Maroc, les dons en nature et les dons non chiffrés, qu'ils soient en marchandises ou en numéraire. Selon ce calcul loin d'être exhaustif, le fonds comptabiliserait au moins 34 MMDH en numéraires, auxquels s'ajoutent tous les autres dons. Cela dit, ce montant de 34 milliards de DH reflète les annonces faites par les différents donateurs sans savoir si les dons en questions, notamment les gros montants, ont été déjà débloqués et versés sur le compte d'affectation spécial dédié au Fonds. La Trésorerie Générale du Royaume apporte enfin la réponse dans son dernier bulletin à fin mars 2020. Elle explique ainsi que le Fonds a enregistré des recettes de l'ordre de 18,3 MMDH. Ce montant a été collectés grâce aux versement effectifs de : - Maroc Telecom (amendes de l'ANRT) : 3,3 MMDH - OCP : 3,03 MMDH - Budget général de l'Etat : 2,5 MMDH (10 MMDH annoncés) - Fonds Hassan II : 1 MMDH - Afriquia Gaz : 1 MMDH - ANCFCC : 1 MMDH - BCP : 1 MMDH - CNSS : 500 MDH - MCMA Vie : 500 MDH - OFPPT : 500 MDH - BMCE Bank : 500 MDH (1 MMDH annoncés) Pour ce qui est des dépenses, le fonds en comptabilise 1,235 milliard de DH. Pour rappel, le Fonds spécial pour la gestion de la Pandémie du Coronavirus Covid-19 a été créé pour : - La prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical ; - Le soutien de l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie ; - La préservation des emplois et l'atténuation des répercussions sociales de la pandémie. Le 28 mars, le ministère de l'Economie et des finances a annoncé "l'allocation de 2 MMDH pour le renforcement du dispositif médical". Ce montant a servi essentiellement à : - L'achat d'équipement médical et hospitalier (1000 lits de réanimation, 550 respirateurs, 100.000 kits de prélèvements, 100.000 kits testeurs, équipement de radiologie et imagerie...) ; - L'achat de médicaments (produits pharmaceutiques et consommables médicaux, réactifs, gaz médicaux...) - Le renforcement des moyens de fonctionnement du ministère de la Santé (indemnités au personnel soignant, désinfection et nettoyage, carburant...) ; (Source: TGR)

Les CT dégagent un excédent de 4,3 MMDH

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales au titre de l'année 2019 dégage un excédent global de 4,3 milliards de dirhams (MMDH) contre 6,3 MMDH en 2018, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR qui vient de publier son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de décembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 42,8 MMDH durant l'année précédente, en progression de 1,5% par rapport à 2018, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 3,5% des recettes transférées et de 1,4% des recettes gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à la baisse de 6,2% des recettes gérées par l'Etat. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 25,5 MMDH, en augmentation de 5,4% en raison de la croissance de 2,7% des dépenses de personnel et de 9% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 2,9% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin décembre 2019 un solde ordinaire positif de 17,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 18 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 4,2% à 17,1 MMDH, fait savoir la TGR, expliquant cette évolution notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1.601 MDH contre 553 MDH), des projets intégrés (4.122 MDH contre 3.713 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (3.381 MDH contre 3.223 MDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (5.687 MDH contre 6.681 MDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin décembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 4.762 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.354 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 3,3 MMDH. Ainsi, les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin décembre 2019 se sont élevés à 43,4 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 54,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Le déficit budgétaire en léger recul

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire en léger recul

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire légèrement atténué, de 9,5 milliards de DH fin à février 2020, contre 9,6 milliards de DH durant la même période un an auparavant. C'est ce que relève la Trésorerie Générale du Royaume dans son dernier bulletin mensuel de statistiques des finances publiques, relatif au mois de février. L'Administration précise que ce déficit tient

compte d'un solde positif de 13 milliards de DH à fin février 2020, dégagé par les Comptes Spéciaux du Trésor (CST) et les Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA), contre un déficit de 11 milliards DH un an plus tôt. Pour leur part, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 36,3 milliards de DH à fin février dernier contre 34,2 milliards de DH un an auparavant, soit une hausse de 6,2%.

Finances publiques : le déficit du Trésor en légère amélioration à 9,5 milliards de DH

LA TGR VIENT DE PUBLIER LES DONNÉES À FIN FÉVRIER

Finances publiques : le déficit du Trésor en légère amélioration à 9,5 milliards de DH

- Les recettes ont enregistré une augmentation brute de 6,2%, provenant de plusieurs rubriques.
- Au volet des dépenses, la TGR évoque un taux d'engagement global des dépenses de 22% et un taux d'émission sur engagements de 68% contre respectivement 25% et 60% un an auparavant.

A fin février 2020, l'exécution de la Loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître un solde ordinaire négatif de 6,5 milliards de DH contre un solde négatif de 4 milliards de DH un an auparavant. Aussi, les comptes mensuels des finances publiques, récemment publiés par la TGR, font état d'un déficit du Trésor de 9,5 milliards de DH, compte tenu d'un solde positif de 13 milliards dégagé par les CST et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA) (contre un déficit du Trésor de 9,6 milliards à fin février 2019 compte tenu d'un solde positif de 11 milliards dégagé par les CST et les SEGMA).

Dans le détail, la Trésorerie générale du Royaume explique que les recettes ont enregistré une augmentation brute de 6,2%, provenant de plusieurs rubriques. A commencer par la hausse des recettes douanières nettes de 24,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 24 MDH à fin février. Aussi, les droits de douane ont crû de 22,1% et les revenus de la TVA à l'importation ont augmenté de 22,8%, compte tenu de remboursements de



1 MDH à fin février 2020. La hausse des recettes émane aussi de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+29,3%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont totalisé 21 MDH à fin février contre 1 MDH un an auparavant.

A noter la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-19,7%) mais, en face, la hausse des autres

TIC (+7,3%). La tendance haussière provient également de l'appréciation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 6%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 1,6 MDH à fin février contre 1,2 MDH un an auparavant. En détail, les rentrées de l'IS ont baissé de 1,3%, en raison des restitutions qui ont été de 244 MDH à fin février contre 19 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. L'IR a progressé de 6,3%, compte tenu de restitutions de 22 MDH à fin février contre 8 MDH un an auparavant. Selon la TGR, les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 2,8% par rapport à leur niveau de fin février 2019. Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des dépenses de personnel (DDP) relevant de la Trésorerie générale du Royaume ont enregistré une hausse de 10,3%. Par ailleurs, les recettes de

**HAUSSE DES RECETTES
DOUANIÈRES NETTES
DE 24,4%, COMPTE TENU
DE REMBOURSEMENTS,
DÉGRÈVEMENTS ET
RESTITUTIONS FISCAUX DE
24 MDH À FIN FÉVRIER**

ont été de 41,2 milliards de DH. A fin février 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 1,9 MDH contre 1,5 MDH un an auparavant. Enfin, les droits d'enregistrement et de timbre ont totalisé des recettes en hausse de 4,8% et les majorations de retard ont crû de 8,6%, compte tenu de recettes brutes de 271 MDH contre 259 MDH et de dégrèvements de 19 MDH à fin février contre 27 MDH un an auparavant.

Au volet des dépenses, la TGR évoque un taux d'engagement global des dépenses de 22% et un taux d'émission sur engagements de 68% contre respectivement 25% et 60% un an auparavant. A en croire le bulletin mensuel de la TGR, les dépenses ordinaires émises se sont inscrites en hausse de 12,1%, en raison de l'augmentation de 11,7% des dépenses de biens et services (due à la hausse de 12% des dépenses de personnel et de 11,2% des autres dépenses de biens et services), de l'appréciation de 400 MDH des émissions de la compensation et de 44,3% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 1,7% des charges en intérêts de la dette. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 1,9 MDH contre 1,5 MDH à fin février 2019.

S'agissant des dépenses d'investissement émises, elles se sont établies à 15,9 milliards de DH à fin février contre 16,5 milliards à fin février 2019 (en diminution de 3,6%), en raison de la hausse de 13,2% des dépenses des ministères et de la baisse de 9,8% des dépenses des charges communes ■

NAOUEL DARIF

La dette intérieure en hausse de 3,8%

S'élevant à 582,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 19,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 29 MMDH et de remboursements pour 9,5 MMDH contre un recours pour un montant net de 5,8 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 22,9 MMDH et de remboursements pour 17,1 MMDH. Dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette. Ces opérations ont porté sur un montant global de 2,5 MMDH à fin février ■

la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices ont été de 5 MDH. D'autre part, la TVA à l'intérieur a vu ses recettes augmenter de 10,7%, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 1,3 MDH à fin février contre 1 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA

Un excédent de 4,3 MMDH en 2019

Cet excédent tient compte d'un solde positif de 4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR qui vient de publier son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de décembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 42,8 MMDH durant l'année précédente, en progression de 1,5% par rapport à 2018, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 3,5% des recettes transférées et de 1,4% des recettes gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à la baisse de 6,2% des recettes gérées par l'Etat. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 25,5 MMDH, en augmentation de 5,4% en raison de la croissance de 2,7% des dépenses de personnel et de 9% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 2,9% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin décembre 2019 un solde ordinaire positif de 17,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 18 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 4,2% à 17,1 MMDH, fait savoir la TGR, expliquant cette évolution notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1.601 MDH contre 553 MDH), des projets intégrés (4.122 MDH contre 3.713 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (3.381 MDH contre 3.223 MDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (5.687 MDH contre 6.681 MDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin décembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 4.762 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.354 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 3,3 MMDH. Ainsi, les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin décembre 2019 se sont élevés à 43,4 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 54,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Un déficit budgétaire stable

Un déficit budgétaire stable

Selon le bulletin de la TGR, Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir un déficit du Trésor de 9,5 milliards de DH contre 9,6 milliards de DH à fin février 2019. En effet, les recettes fiscales ont augmenté de 10,6% alors que les investissements ont diminué de -3,6%.

Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

*Il s'est légèrement atténué au
deuxième mois de l'année*

**Un déficit de 9,5
milliards de dirhams
à fin février**

Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février



Il s'est légèrement atténué au deuxième mois de l'année

Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

Le déficit budgétaire affiche une légère atténuation au deuxième mois de l'année. C'est ce que l'on peut déduire des dernières statistiques des finances publiques arrêtées à fin février 2020. L'écart est ainsi évalué à 9,5 milliards de dirhams alors qu'il se situait à 9,6 milliards de dirhams à la même période de l'année précédente. Une situation qui tient compte d'un solde positif de 13 milliards de dirhams au deuxième mois de l'année dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma) alors que ce solde était estimé à 11 milliards de dirhams aux deux premiers mois de l'année précédente. La Trésorerie générale du Royaume (TGR) fait ressortir dans son dernier bulletin statistique une hausse significative des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont consolidées de 6,2% par rapport à une année plus tôt pour s'établir

à fin février autour de 34,2 milliards de dirhams. «Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%», peut-on lire dans le bulletin de la TGR. A fin février 2020, les recettes douanières nettes ont grimpé à 10,65 milliards de dirhams contre 8,57 milliards DH à la même période de l'année passée marquant ainsi une hausse de 24,4% en glissement annuel. Les recettes nettes de la fiscalité domestique avoisinent les 21 milliards de dirhams, en progression de 6%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se chiffrent à 1,29 milliard de dirhams à fin février marquant ainsi un repli de 49,1% comparé à une année plus tôt. S'agissant de la structure ordinaire nette, elle reste dominée par les ressources récoltées de la

TVA qui couvrent 32% des parts. Ces restes sont estimées à 11,10 milliards de dirhams à fin février 2020, en progression de 17,2%. Avec une part de 24,9%, l'impôt sur le revenu arrive en deuxième position atteignant ainsi les 8,63 milliards de dirhams contre 4,8 milliards de dirhams générés des droits d'enregistrement. S'agissant de la couverture des dépenses par les recettes ordinaires, la TGR fait ressortir un taux de 84,8%, en baisse par rapport à l'année précédente (89,5%). «64% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 12,5% aux intérêts de la dette, 1% aux émissions de la compensation et 4,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux», apprend-on de la TGR. Et de préciser qu'«une partie des dépenses émises au titre du budget de l'État a été financée principalement par le recours à l'emprunt». La TGR relève par la même

occasion une hausse de 9% des dépenses du budget général à fin février. Ces dépenses émises ont avoisiné les 65 milliards de dirhams au deuxième mois de l'année. Une hausse qui s'explique par l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée tandis que les dépenses d'investissement ont baissé de 3,6%. «La hausse des charges de la dette budgétisée de 13% s'explique par l'augmentation de 27,5% des remboursements du principal et par la baisse de 1,7% des intérêts de la dette», explique la TGR dans son bulletin mensuel. S'agissant des services de l'État gérés de manière autonome, ils ont généré à fin février des recettes de l'ordre de 203 millions de dirhams, en appréciation de 2,5%. Les dépenses émises de ces services sont passées en une année de 5 millions de dirhams à 14 millions de dirhams.

Les recettes douanières nettes ont grimpé à 10,65 milliards de dirhams contre 8,57 milliards DH à la même période de l'année passée marquant ainsi une hausse de 24,4% en glissement annuel. Les recettes nettes de la fiscalité domestique avoisinent les 21 milliards de dirhams, en progression de 6%

Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

Il s'est légèrement atténué au deuxième mois de l'année. Les recettes douanières nettes ont grimpé à 10,65 milliards de dirhams contre 8,57 milliards DH à la même période de l'année passée marquant ainsi une hausse de 24,4% en glissement annuel. Les recettes nettes de la fiscalité domestique avoisinent les 21 milliards de dirhams, en progression de 6%. Le déficit budgétaire affiche une légère atténuation au deuxième mois de l'année. C'est ce que l'on peut déduire des dernières statistiques des finances publiques arrêtées à fin février 2020. L'écart est ainsi évalué à 9,5 milliards de dirhams alors qu'il se situait à 9,6 milliards de dirhams à la même période de l'année précédente. Une situation qui tient compte d'un solde positif de 13 milliards de dirhams au deuxième mois de l'année dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma) alors que ce solde était estimé à 11 milliards de dirhams aux deux premiers mois de l'année précédente. La Trésorerie générale du Royaume (TGR) fait ressortir dans son dernier bulletin statistique une hausse significative des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont consolidées de 6,2% par rapport à une année plus tôt pour s'établir à fin février autour de 34,2 milliards de dirhams. «Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%», peut-on lire dans le bulletin de la TGR. A fin février 2020, les recettes douanières nettes ont grimpé à 10,65 milliards de dirhams contre 8,57 milliards DH à la même période de l'année passée marquant ainsi une hausse de 24,4% en glissement annuel. Les recettes nettes de la fiscalité domestique avoisinent les 21 milliards de dirhams, en progression de 6%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se chiffrent à 1,29 milliard de dirhams à fin février marquant ainsi un repli de 49,1% comparé à une année plus tôt. S'agissant de la structure ordinaire nette, elle reste dominée par les ressources récoltées de la TVA qui couvrent 32% des parts. Ces restes sont estimées à 11,10 milliards de dirhams à fin février 2020, en progression de 17,2%. Avec une part de 24,9%, l'impôt sur le revenu arrive en deuxième position atteignant ainsi les 8,63 milliards de dirhams contre 4,8 milliards de dirhams générés des droits d'enregistrement. S'agissant de la couverture des dépenses par les recettes ordinaires, la TGR fait ressortir un taux de 84,8%, en baisse par rapport à l'année précédente (89,5%). «64% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 12,5% aux intérêts de la dette, 1,1% aux émissions de la compensation et 4,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux», apprend-on de la TGR. Et de préciser qu'«une partie des dépenses émises au titre du budget de l'État a été financée principalement par le recours à l'emprunt». La TGR relève par la même occasion une hausse de 9% des dépenses du budget général à fin février. Ces dépenses émises ont avoisiné les 65 milliards de dirhams au deuxième mois de l'année. Une hausse qui s'explique par l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée tandis que les dépenses d'investissement ont baissé de 3,6%. «La hausse des charges de la dette budgétisée de 13% s'explique par l'augmentation de 27,5% des remboursements du principal et par la baisse de 1,7% des intérêts de la dette», explique la TGR dans son bulletin mensuel. S'agissant des services de l'État gérés de manière autonome, ils ont généré à fin février des recettes de l'ordre de 203 millions de dirhams, en appréciation de 2,5%. Les dépenses émises de ces services sont passées en une année de 5 millions de dirhams à 14 millions de dirhams.

Le déficit du Trésor a bondi à 9,5 Mds de DH à fin février 2020

Dans un contexte de plus en plus contraignant, le déficit du Trésor continue sur son trend haussier. En cause des dépenses qui explosent par rapport à la hausse des recettes, des recettes non fiscales en nette dégradation de 49,1%. Comparativement au mois de janvier 2020, le déficit du Trésor s'est détérioré passant de 1,5 Md de DH à fin janvier 2020 à 9,5 Mds de DH à fin février 2020. En analysant les recettes et les dépenses du mois de février 2020 telles que publiées par la TGR dans le bulletin mensuel, il ressort une hausse des recettes ordinaires de 6,2% par rapport à fin février 2019 contre une hausse des dépenses ordinaires de 12,1% par rapport à la même période. Du côté des recettes, force est de constater que cette hausse s'explique par l'augmentation des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%. En ce qui concerne la hausse des recettes fiscales, elle est le fruit de la conjugaison des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8% à 22,4 Mds de DH contre 20,8 Mds de DH à fin février 2019. En matière de TVA, le bulletin de la TGR fait savoir que les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin février 2020 se sont établies à 4.849 MDH contre 4.381 MDH à fin février 2019 en hausse de 10,7% et ce compte tenu des remboursements supportés par le budget général de l'ordre de 1.332 MDH à fin février 2020. A cette date, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 Mds de DH. En revanche les recettes non fiscales ont accusé une baisse de 49,1%. Cette baisse résulte essentiellement de la baisse des fonds de concours (-92,9%), de la redevance gazoduc (-76,7%), des monopoles et participations (-61,8%). Source : TGR Les dépenses sur un trend haussier Pour ce qui est dépenses, celles émises au titre du budget général ont été de 64,7 Mds de DH à fin février 2020, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement. Autres rubriques à la hausse sont les dépenses de personnel que ce soient les salaires servis par la TGR à fin février 2020 (12%) ou ceux servis par la DPP (12,9%) et les émissions au titre de la compensation avec une augmentation de 400 MDH. Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 9,5 Mds de DH à fin février 2020, contre un déficit budgétaire de 9,6 Mds de DH un an auparavant. Le besoin de financement se creuse Compte tenu d'un besoin de financement de 16,2 Mds de DH contre un besoin de financement de 12,8 Mds de DH à fin février 2019 et d'un flux net négatif de 1,1 Md DH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,5 Md de DH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,3 Mds de DH contre 14,3 Mds de DH à fin février 2019. Source : TGR La hausse du financement intérieur résulte notamment du recours au marché des adjudications pour un montant net de 19,5 Mds de DH contre 5,8 Mds de DH un an auparavant ; de la diminution des dépôts du Trésor de 5,3 Mds de DH et de la baisse de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de BAM pour 422 MDH contre 1.782 MDH à fin février 2019.

Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

Il s'est légèrement atténué au deuxième mois de l'année. Le déficit budgétaire affiche une légère atténuation au deuxième mois de l'année. C'est ce que l'on peut déduire des dernières statistiques des finances publiques arrêtées à fin février 2020. L'écart est ainsi évalué à 9,5 milliards de dirhams alors qu'il se situait à 9,6 milliards de dirhams à la même période de l'année précédente. Une situation qui tient compte d'un solde positif de 13 milliards de dirhams au deuxième mois de l'année dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome (Segma) alors que ce solde était estimé à 11 milliards de dirhams aux deux premiers mois de l'année précédente. La Trésorerie générale du Royaume (TGR) fait ressortir dans son dernier bulletin statistique une hausse significative des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont consolidées de 6,2% par rapport à une année plus tôt pour s'établir à fin février autour de 34,2 milliards de dirhams. «Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%», peut-on lire dans le bulletin de la TGR. A fin février 2020, les recettes douanières nettes ont grimpé à 10,65 milliards de dirhams contre 8,57 milliards DH à la même période de l'année passée marquant ainsi une hausse de 24,4% en glissement annuel. Les recettes nettes de la fiscalité domestique avoisinent les 21 milliards de dirhams, en progression de 6%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se chiffrent à 1,29 milliard de dirhams à fin février marquant ainsi un repli de 49,1% comparé à une année plus tôt. S'agissant de la structure ordinaire nette, elle reste dominée par les ressources récoltées de la TVA qui couvrent 32% des parts. Ces restes sont estimées à 11,10 milliards de dirhams à fin février 2020, en progression de 17,2%. Avec une part de 24,9%, l'impôt sur le revenu arrive en deuxième position atteignant ainsi les 8,63 milliards de dirhams contre 4,8 milliards de dirhams générés des droits d'enregistrement. S'agissant de la couverture des dépenses par les recettes ordinaires, la TGR fait ressortir un taux de 84,8%, en baisse par rapport à l'année précédente (89,5%). «64% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 12,5% aux intérêts de la dette, 1,1% aux émissions de la compensation et 4,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux», apprend-on de la TGR. Et de préciser qu'«une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt». La TGR relève par la même occasion une hausse de 9% des dépenses du budget général à fin février. Ces dépenses émises ont avoisiné les 65 milliards de dirhams au deuxième mois de l'année. Une hausse qui s'explique par l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée tandis que les dépenses d'investissement ont baissé de 3,6%. «La hausse des charges de la dette budgétisée de 13% s'explique par l'augmentation de 27,5% des remboursements du principal et par la baisse de 1,7% des intérêts de la dette», explique la TGR dans son bulletin mensuel. S'agissant des services de l'Etat gérés de manière autonome, ils ont généré à fin février des recettes de l'ordre de 203 millions de dirhams, en appréciation de 2,5%. Les dépenses émises de ces services sont passées en une année de 5 millions de dirhams à 14 millions de dirhams. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Un déficit de 9,5 milliards de dirhams à fin février

Il s'est légèrement atténué au deuxième mois de l'année. Les recettes douanières nettes ont grimpé à 10,65 milliards de dirhams contre 8,57 milliards DH à la même période de l'année passée marquant ainsi une hausse de 24,4% en glissement annuel. Les recettes nettes de la fiscalité domestique avoisinent les 21 milliards de dirhams, en progression de 6%. Le déficit budgétaire affiche une légère atténuation au deuxième mois de l'année. C'est ce que l'on peut déduire des dernières statistiques des finances publiques arrêtées à fin février 2020. L'écart est ainsi évalué à 9,5 milliards de dirhams alors qu'il se situait à 9,6 milliards de dirhams à la même période de l'année précédente. Une situation qui tient compte d'un solde positif de 13 milliards de dirhams au deuxième mois de l'année dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma) alors que ce solde était estimé à 11 milliards de dirhams aux deux premiers mois de l'année précédente. La Trésorerie générale du Royaume (TGR) fait ressortir dans son dernier bulletin statistique une hausse significative des recettes ordinaires brutes. Ces dernières se sont consolidées de 6,2% par rapport à une année plus tôt pour s'établir à fin février autour de 34,2 milliards de dirhams. «Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%», peut-on lire dans le bulletin de la TGR. A fin février 2020, les recettes douanières nettes ont grimpé à 10,65 milliards de dirhams contre 8,57 milliards DH à la même période de l'année passée marquant ainsi une hausse de 24,4% en glissement annuel. Les recettes nettes de la fiscalité domestique avoisinent les 21 milliards de dirhams, en progression de 6%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se chiffrent à 1,29 milliard de dirhams à fin février marquant ainsi un repli de 49,1% comparé à une année plus tôt. S'agissant de la structure ordinaire nette, elle reste dominée par les ressources récoltées de la TVA qui couvrent 32% des parts. Ces restes sont estimées à 11,10 milliards de dirhams à fin février 2020, en progression de 17,2%. Avec une part de 24,9%, l'impôt sur le revenu arrive en deuxième position atteignant ainsi les 8,63 milliards de dirhams contre 4,8 milliards de dirhams générés des droits d'enregistrement. S'agissant de la couverture des dépenses par les recettes ordinaires, la TGR fait ressortir un taux de 84,8%, en baisse par rapport à l'année précédente (89,5%). «64% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 12,5% aux intérêts de la dette, 1,1% aux émissions de la compensation et 4,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux», apprend-on de la TGR. Et de préciser qu'«une partie des dépenses émises au titre du budget de l'État a été financée principalement par le recours à l'emprunt». La TGR relève par la même occasion une hausse de 9% des dépenses du budget général à fin février. Ces dépenses émises ont avoisiné les 65 milliards de dirhams au deuxième mois de l'année. Une hausse qui s'explique par l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée tandis que les dépenses d'investissement ont baissé de 3,6%. «La hausse des charges de la dette budgétisée de 13% s'explique par l'augmentation de 27,5% des remboursements du principal et par la baisse de 1,7% des intérêts de la dette», explique la TGR dans son bulletin mensuel. S'agissant des services de l'État gérés de manière autonome, ils ont généré à fin février des recettes de l'ordre de 203 millions de dirhams, en appréciation de 2,5%. Les dépenses émises de ces services sont passées en une année de 5 millions de dirhams à 14 millions de dirhams. Les recettes douanières nettes ont grimpé à 10,65 milliards de dirhams contre 8,57 milliards DH à la même période de l'année passée marquant ainsi une hausse de 24,4% en glissement annuel. Les recettes nettes de la fiscalité domestique avoisinent les 21 milliards de dirhams, en progression de 6%.

Le déficit budgétaire s'allège à fin février

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 9,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2020 contre 9,6 MMDH durant la même période un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février, la TGR précise que ce déficit tient compte d'un solde positif de 13 MMDH à fin février 2020, dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit de 11 MMDH un an plus tôt.

Pour leur part, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 36,3 MMDH à fin février 2020 contre 34,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2%, fait savoir la TGR qui explique cette évolution par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%.

Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont atteint 35 MMDH contre 31,7 MMDH (+10,6%), fait remarquer la même source, notant que cette évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8%.

S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont établies à 1,29 MMDH contre 2,53 MMDH un an auparavant, en baisse de 49,1% (-1,76 MMDH), en raison notamment de la diminution de la redevance gazoduc (82 MDH contre 352 MDH), des recettes de monopole (94 MDH contre 246 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (252 MDH contre 522 MDH).

Au titre des deux premiers mois de l'année 2020, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 64,7 MMDH, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement.

S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 111,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 22% contre 25%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 68%.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 10,9 MMDH, notant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 12,8 MMDH.

A fin février 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 203 MDH contre 198 MDH à fin février 2019, en hausse de 2,5%, tandis que les dépenses émises ont été de 14 MDH contre 5 MDH un an auparavant, fait savoir la même source.



border-box; line-height: 26px; font-family: Georgia, sans-serif; color: #3e3d40; font-size: 12pt !important; text-align: justify;">Par ailleurs, la TGR souligne qu'à fin février et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, précisant que ces opérations ont porté sur un montant global de 2,5 MMDH. <p style="padding: 0px; margin: 0px 0px 25px; list-style: none; border: 0px; outline: none; box-sizing: border-box; line-height: 26px; font-family: Georgia, sans-serif; color: #3e3d40; font-size: 12pt !important; text-align: justify;">Source : MAP

Le déficit budgétaire s'élève à 9,5 MMDH à fin février

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 9,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2020 contre 9,6 MMDH durant la même période un an auparavant, relève la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Le déficit budgétaire du Royaume tient compte d'un solde positif de 13 MMDH à fin février 2020, dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit de 11 MMDH un an plus tôt, souligne la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février. S'agissant des recettes ordinaires brutes, elles se sont établies à 36,3 MMDH à fin février 2020 contre 34,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2%. Cette évolution s'explique par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%. Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont atteint 35 MMDH contre 31,7 MMDH. Cette évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont établies à 1,29 MMDH contre 2,53 MMDH un an auparavant, en baisse de 49,1%, en raison notamment de la diminution de la redevance gazoduc, des recettes de monopole et des recettes en atténuation des dépenses de la dette. Au titre des deux premiers mois de l'année 2020, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 64,7 MMDH, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 111,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 22% contre 25%. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 10,9 MMDH, notant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 12,8 MMDH. A fin février 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 203 MDH contre 198 MDH à fin février 2019, en hausse de 2,5%, tandis que les dépenses émises ont été de 14 MDH contre 5 MDH un an auparavant. A noter que la TGR souligne qu'à fin février et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, précisant que ces opérations ont porté sur un montant global de 2,5 MMDH.

Bourse & Finances

Bon comportement des recettes fiscales, mais dans le même temps, les dépenses de fonctionnement continuent de croître à un rythme soutenu. La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 9,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2020 contre 9,6 MMDH durant la même période un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février. Hausse de 10,6% des recettes fiscales Les recettes ordinaires brutes se sont établies à 36,3 MMDH à fin février 2020 contre 34,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2%, fait savoir la TGR. Cette évolution s'explique par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%. Les recettes fiscales brutes ont atteint 35 MMDH contre 31,7 MMDH (+10,6%), fait remarquer la même source, notant que cette évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8%. Hausse de 14% des dépenses de fonctionnement Au titre des deux premiers mois de l'année 2020, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 64,7 MMDH, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 111,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 22% contre 25%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 68%. Couverture des dépenses A fin février 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 84,8% contre 89,5% un an auparavant. Ainsi, à fin février 2020, 64% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 12,5% aux intérêts de la dette, 1,1% aux émissions de la compensation et 4,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le Matin - Légère atténuation du déficit budgétaire à fin février 2020

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 9,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2020 contre 9,6 MMDH durant la même période un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février, la TGR précise que ce déficit tient compte d'un solde positif de 13 MMDH à fin février 2020, dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit de 11 MMDH un an plus tôt. Pour leur part, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 36,3 MMDH à fin février 2020 contre 34,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2%, fait savoir la TGR qui explique cette évolution par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%. Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont atteint 35 MMDH contre 31,7 MMDH (+10,6%), fait remarquer la même source, notant que cette évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont établies à 1,29 MMDH contre 2,53 MMDH un an auparavant, en baisse de 49,1% (-1,76 MMDH), en raison notamment de la diminution de la redevance gazoduc (82 MDH contre 352 MDH), des recettes de monopole (94 MDH contre 246 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (252 MDH contre 522 MDH). Au titre des deux premiers mois de l'année 2020, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 64,7 MMDH, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 111,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 22% contre 25%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 68%. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 10,9 MMDH, notant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 12,8 MMDH A fin février 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 203 MDH contre 198 MDH à fin février 2019, en hausse de 2,5%, tandis que les dépenses émises ont été de 14 MDH contre 5 MDH un an auparavant, fait savoir la même source. Par ailleurs, la TGR souligne qu'à fin février et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, précisant que ces opérations ont porté sur un montant global de 2,5 MMDH.

TGR : Le déficit budgétaire s'est légèrement amélioré en février

Trésorerie Générale du Royaume. La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 9,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2020 contre 9,6 MMDH durant la même période un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février, la TGR précise que ce déficit tient compte d'un solde positif de 13 MMDH à fin février 2020, dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit de 11 MMDH un an plus tôt. Pour leur part, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 36,3 MMDH à fin février 2020 contre 34,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2%, fait savoir la TGR qui explique cette évolution par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%. Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont atteint 35 MMDH contre 31,7 MMDH (+10,6%), fait remarquer la même source, notant que cette évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont établies à 1,29 MMDH contre 2,53 MMDH un an auparavant, en baisse de 49,1% (-1,76 MMDH), en raison notamment de la diminution de la redevance gazoduc (82 MDH contre 352 MDH), des recettes de monopole (94 MDH contre 246 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (252 MDH contre 522 MDH). Au titre des deux premiers mois de l'année 2020, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 64,7 MMDH, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 111,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 22% contre 25%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 68%. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 10,9 MMDH, notant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 12,8 MMDH. A fin février 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 203 MDH contre 198 MDH à fin février 2019, en hausse de 2,5%, tandis que les dépenses émises ont été de 14 MDH contre 5 MDH un an auparavant, fait savoir la même source. Par ailleurs, la TGR souligne qu'à fin février et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, précisant que ces opérations ont porté sur un montant global de 2,5 MMDH. LNT avec MAP

Légère atténuation du déficit budgétaire à fin février 2020

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 13 MMDH à fin février 2020, dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit de 11 MMDH un an plus tôt, fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février. Pour leur part, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 36,3 MMDH à fin février 2020 contre 34,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2%, fait savoir la TGR qui explique cette évolution par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%. Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont atteint 35 MMDH contre 31,7 MMDH (+10,6%), fait remarquer la même source, notant que cette évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont établies à 1,29 MMDH contre 2,53 MMDH un an auparavant, en baisse de 49,1% (-1,76 MMDH), en raison notamment de la diminution de la redevance gazoduc (82 MDH contre 352 MDH), des recettes de monopole (94 MDH contre 246 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (252 MDH contre 522 MDH). Au titre des deux premiers mois de l'année 2020, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 64,7 MMDH, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 111,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 22% contre 25%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 68%. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 10,9 MMDH, notant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 12,8 MMDH à fin février 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 203 MDH contre 198 MDH à fin février 2019, en hausse de 2,5%, tandis que les dépenses émises ont été de 14 MDH contre 5 MDH un an auparavant, fait savoir la même source. Par ailleurs, la TGR souligne qu'à fin février et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, précisant que ces opérations ont porté sur un montant global de 2,5 MMDH.

Légère atténuation du déficit budgétaire à fin février 2020

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 9,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2020 contre 9,6 MMDH durant la même période un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février, la TGR précise que ce déficit tient compte d'un solde positif de 13 MMDH à fin février 2020, dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit de 11 MMDH un an plus tôt. Pour leur part, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 36,3 MMDH à fin février 2020 contre 34,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2%, fait savoir la TGR qui explique cette évolution par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%. Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont atteint 35 MMDH contre 31,7 MMDH (+10,6%), fait remarquer la même source, notant que cette évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont établies à 1,29 MMDH contre 2,53 MMDH un an auparavant, en baisse de 49,1% (-1,76 MMDH), en raison notamment de la diminution de la redevance gazoduc (82 MDH contre 352 MDH), des recettes de monopole (94 MDH contre 246 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (252 MDH contre 522 MDH). Au titre des deux premiers mois de l'année 2020, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 64,7 MMDH, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 111,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 22% contre 25%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 68%. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 10,9 MMDH, notant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 12,8 MMDH A fin février 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 203 MDH contre 198 MDH à fin février 2019, en hausse de 2,5%, tandis que les dépenses émises ont été de 14 MDH contre 5 MDH un an auparavant, fait savoir la même source. Par ailleurs, la TGR souligne qu'à fin février et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, précisant que ces opérations ont porté sur un montant global de 2,5 MMDH.

Légère atténuation du déficit budgétaire à fin février (TGR)

Casablanca – La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 9,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2020 contre 9,6 MMDH durant la même période un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février, la TGR précise que ce déficit tient compte d'un solde positif de 13 MMDH à fin février 2020, dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit de 11 MMDH un an plus tôt. Pour leur part, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 36,3 MMDH à fin février 2020 contre 34,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2%, fait savoir la TGR qui explique cette évolution par la hausse des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 22,1%, des impôts indirects de 14,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 4,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 49,1%. Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont atteint 35 MMDH contre 31,7 MMDH (+10,6%), fait remarquer la même source, notant que cette évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 24,6% et de la fiscalité domestique de 8%. S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont établies à 1,29 MMDH contre 2,53 MMDH un an auparavant, en baisse de 49,1% (-1,76 MMDH), en raison notamment de la diminution de la redevance gazoduc (82 MDH contre 352 MDH), des recettes de monopole (94 MDH contre 246 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (252 MDH contre 522 MDH). Au titre des deux premiers mois de l'année 2020, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 64,7 MMDH, en hausse de 9% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison de l'augmentation de 14% des dépenses de fonctionnement et de 13% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la baisse de 3,6% des dépenses d'investissement. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 111,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 22% contre 25%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 68%. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 10,9 MMDH, notant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 12,8 MMDH. A fin février 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 203 MDH contre 198 MDH à fin février 2019, en hausse de 2,5%, tandis que les dépenses émises ont été de 14 MDH contre 5 MDH un an auparavant, fait savoir la même source. Par ailleurs, la TGR souligne qu'à fin février et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, précisant que ces opérations ont porté sur un montant global de 2,5 MMDH.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Tb1 : CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*
CROISSANCE MONDIALE	3,6	3,5	3,4	3,8	3,6	2,9	3,3
ÉCONOMIE AVANCÉE	2,1	2,3	1,7	2,5	2,2	1,7	1,6
ÉCON. ÉMERGEN. ET EN VOIE DE DÉV.	4,7	4,3	4,6	4,8	4,5	3,7	4,4

Tb2 : MONNAIE ET CRÉDITS (EN MDHS)

	2019	2018	2019	Var (%)	Janvier		Var (%)
		Nov.	Déc.		2019	2020	
RESERVES INTERNA. NETTES (MDHS)	245 555	223 280	245 555	10,0%	228 167	243 660	6,8%
CRÉDITS BANCAIRES	916 474	848 246	916 474	8,0%	852 777	896 663	5,1%
DONT CRÉDITS ÉQUIPEMENTS	183 177	172 871	183 177	6,0%	172 548	182 380	5,7%
CRÉDITS IMMOBILIERS	276 742	267 214	276 742	3,6%	267 326	276 375	3,4%
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	56 522	53 946	56 522	4,8%	54 013	56 365	4,4%

Tb3 : INDICATEURS SECTORIELS

	2019	2019	2020	Var (%)	Janvier		Var (%)
		Déc.	Jan.		2019	2020	
INDICE PRIX À LA CONSOM. (2006=100)	127,6	128,6	128,1	-0,4%	126,4	128,1	1,3%
DONT PRODUITS ALIMENTAIRES	114,8	115,4	115,6	0,2%	114,0	115,6	1,4%
PRODUITS NON ALIMENTAIRES	120,4	121,2	121,1	-0,1%	119,5	121,1	1,3%

	2019	2019	2020	Var (%)	Janvier		Var (%)
		Nov.	Déc.		2019	2020	
COMMERCE EXTÉRIEUR (BIENS)							
EXPORTATIONS (EN MDHS)	281 103	23 223	23 577	1,5%	24 102	24 359	1,1%
IMPORTATIONS (EN MDHS)	492 377	41 034	40 958	-0,2%	40 192	40 751	1,4%
SOLDE COMMERCIAL (MDHS)	-211 274	-17 811	-17 381	-2,4%	-16 090	-16 392	1,9%
TAUX DE COUVERTURE (%)	0,57	57%	58%	1,7%	0,60	0,60	-0,3%
RECETTES DES MRE (MDHS)	64 862	4 605	5 175	12,4%	5 402	5 264	-2,6%
RECETTES VOYAGES (MDHS)	78 654	6 675	5 687	-14,8%	5 888	6 595	12,0%
RECETTES INV. DIRECTS ÉTRANG. (MDHS)	33 529	3 873	2 945	-24,0%	2 497	1 992	-20,2%
FINANCES PUBLIQUES (EN MDHS)							
RECETTES ORDINAIRES	253 380	16 294	34 208	109,9%	19 085	20 320	6,5%
DONT RECETTES FISCALES	217 716	13 912	26 009	87,0%	18 359	19 922	8,5%
DÉPENSES ORDINAIRES	239 772	15 260	28 939	89,6%	18 228	23 907	31,2%
DONT PERSONNEL	111 526	8 950	9 949	11,2%	8 456	12 622	49,3%
DETTE PUBLIQUE	29 504	713	1 307	83,3%	1 502	1 437	-4,3%
COMPENSATION	18 256	0	5 737		0	400	-
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	70 380	5 277	14 433	173,5%	12 303	12 056	-2,0%
SOLDE BUDGÉTAIRE	-46 674	-3 060	-4 645	51,8%	-74	-1 483	-

Remarque : (*) : Prévisions FMI

Sources : FMI (Perspectives économiques mondiales) ; HCP ; Office des Changes ; Trésorerie Générale du Royaume (Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques) ; Bank Al-Maghrib.

Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre 138 millions de dirhams (MDH) durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020.

Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5%. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%.

Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, précise la TGR.

S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 69%.

Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH.

Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, indique la TGR, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 14,1 MMDH.

Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 3%, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH.

Source : MAP

La dette intérieure frôle 575 milliards de DH à fin janvier

Finances publiques

La dette intérieure frôle 575 milliards de DH à fin janvier

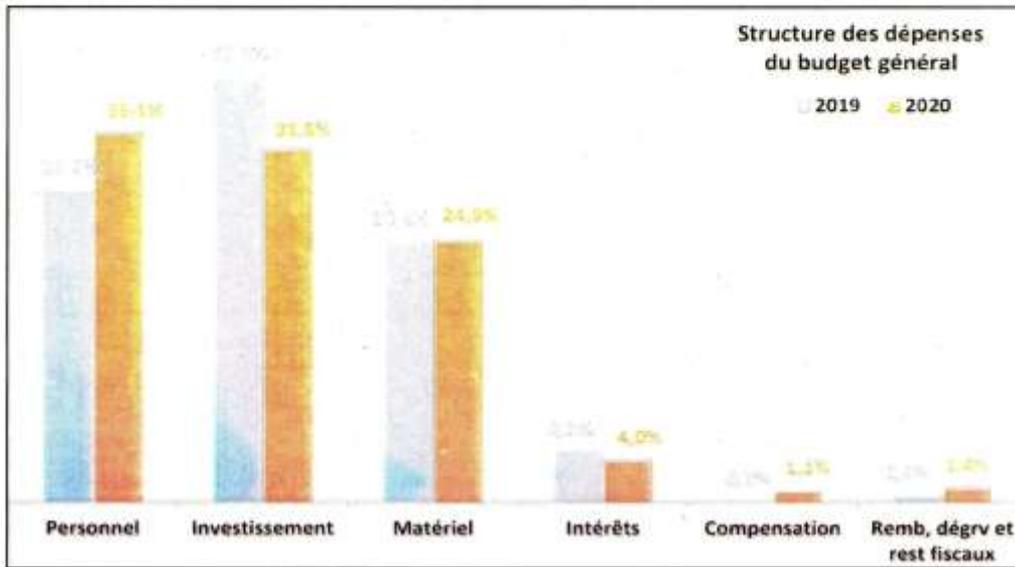
Le recours du Trésor au marché intérieur pour financer ses besoins reste orienté à la hausse. L'encours de la dette intérieure s'est, en effet, amplifié de 2,5% au cours du premier mois de cette année par rapport à son niveau à fin décembre 2019, s'élevant à 574,9 milliards de DH, selon le dernier bulletin mensuel de statistiques des Finances publiques publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Une évolution qui résulte, explique la TGR, par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 14,9 milliards, résultant de souscriptions pour 19,3 milliards et de remboursements pour 4,4 milliards contre un recours pour un montant net de 3,1 milliards un an auparavant.

S'agissant des charges en intérêts de la dette intérieure, elles se sont élevées à 1,16 milliard à fin janvier dernier, en repli de 4,6% par rapport à la même période de l'année dernière. ■

Début d'année difficile pour les finances publiques

Début d'année difficile pour les finances publiques



Les finances publiques restent dans le creux de la vague, selon les chiffres de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) qui attestent d'une aggravation du déficit budgétaire.

En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, il ressort que la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020, contre 138 MDH un an auparavant.

Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de janvier, la TGR a précisé que le déficit du Trésor tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA).

Selon la TGR, à fin janvier 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un accroissement des recettes brutes de 6,5% qui se sont établies à 20,3 MMDH contre 19,1 MMDH à fin janvier 2019.

Pour la TGR, cette évolution s'explique par la hausse des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%.

En détail, la TGR a indiqué que l'augmentation des recettes brutes provient de la hausse des recettes douanières nettes de 34%,

compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales de 17 MDH à fin janvier 2020 contre 1 MDH un an auparavant.

Cette hausse provient aussi de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-45,4%) et la baisse des autres TIC (+93,5%) ainsi que de l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales qui ont été de 474 MDH à fin janvier 2020 contre 186 MDH un an auparavant.

L'évolution des recettes est également attribuée à « la diminution des recettes non fiscales de 45%, en raison notamment de la baisse de la redevance gazoduc (66 MDH contre 213 MDH), des recettes en atténuation de dépenses

de la dette (83 MDH contre 133 MDH) et des recettes de monopoles (53 MDH contre 106 MDH)», selon la TGR.

Concernant les dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 17,3% par rapport à leur niveau à fin janvier 2019. Cette progression est liée à l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, a expliqué la TGR.

«Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13% à fin janvier 2019», a relevé la Trésorerie générale ajoutant que le taux d'émission sur engagements a été de 69% contre 62% un an auparavant.

Quant aux dépenses de fonctionnement émises durant la même période, il apparaît qu'elles se sont établies à 22,5 MMDH, dont 12,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 39,7%.

Selon la TGR, «les dépenses de matériel ont augmenté de 23,5% (8,7 MMDH contre 7,1 MMDH) et les dépenses des charges communes de 38,7% (620 MDH contre 447 MDH) suite notamment à la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation».

Ainsi, la part du budget général

dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales a connu un accroissement de 162,8% en raison de la baisse des remboursements de la TVA (441 MDH contre 160 MDH).

Il est à souligner que les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,1 MMDH à fin janvier 2020 contre 12,3 MMDH un an auparavant, en baisse de 2% ou -247 MDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 8,1% et des dépenses des charges communes de 1,1%.

S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles se sont établies à 17,5 MMDH, selon la TGR précisant que celles-ci tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH contre 10,4 MMDH à fin janvier 2019.

Notons également que les dépenses émises ont été de 3,4 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales pour 194 MDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 14,1 MMDH.

Quant aux recettes des services de l'État gérés de manière autonome, il ressort qu'elles ont été de 69 MDH contre 67 MDH à fin janvier 2019, en hausse de 3% ; alors que les dépenses émises ont été de 1 MDH, ce qui correspond au même niveau un an auparavant.

Alain Bouithy

Le déficit budgétaire s'est hissé à 1,5 MMDH à fin janvier contre 138 MDH un an auparavant, selon la TGR



Finances publiques : Plus de 20 milliards de dirhams de recettes générés à fin janvier

La structure des recettes ordinaires reste dominée par la taxe sur la valeur ajoutée. Avec 6,41 milliards de dirhams générés au mois de janvier, la TVA représente 32,2% du total des recettes. Le Trésor démarre l'année avec un besoin accentué par rapport à la même période de l'année précédente. A fin janvier 2020, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams alors que ce manque n'était évalué que 138 millions de dirhams une année plus tôt. Cette aggravation tient compte d'un solde positif de 14,2 milliards dégagés par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma) contre 11,3 milliards de dirhams enregistré une année auparavant. C'est ce qui ressort des statistiques des finances publiques établies par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) au titre du mois de janvier. S'agissant des ressources, la TGR fait ressortir une augmentation de 6,5% des recettes brutes. Ces dernières se sont chiffrées à 20,3 milliards de dirhams. La TGR explique la hausse des recettes par l'augmentation de 4,4% des impôts directs, 38% des droits de douane, de 12% des impôts indirects et de 2,6% des droits d'enregistrement et de timbre au moment où les recettes non fiscales ont enregistré un repli de 45%. La structure des recettes ordinaires reste dominée par la taxe sur la valeur ajoutée. Avec 6,41 milliards de dirhams générés au mois de janvier, la TVA représente 32,2% du total des recettes. L'impôt sur le revenu arrive en deuxième position avec des recettes de l'ordre de 4,6 milliards de dirhams, suivi des droits d'enregistrement (3,48 milliards de dirhams) et les impôts sur les sociétés (1,76 milliard de dirhams). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, la TGR relève une hausse de 17,3% comparé au mois de janvier 2019. Elles ont ainsi atteint les 36,6 milliards de dirhams. La hausse des dépenses est tirée principalement par l'augmentation de 34,2% des charges de fonctionnement au moment où les dépenses d'investissement et les charges de la dette budgétisée ont fléchi respectivement de 2 et 3,6%. Notons que le taux global des engagements des dépenses s'est élevé au mois de janvier 2020 autour de 12%, en léger repli comparé à l'année précédente (13%). Ces engagements se sont chiffrés à 57,7 milliards de dirhams. Par ailleurs, le taux d'émission sur engagements a été de 69%. En ce qui concerne les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, ils sont passés de 187 millions de dirhams en janvier 2019 à 491 millions de dirhams en janvier 2020, soit une hausse de 162,8% en glissement annuel ou un additionnel de 304 millions de dirhams. Expliquant cette progression, la TGR évoque l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique. Ils se sont évalués à 474 millions de dirhams contre 186 millions de dirhams une année auparavant et ce en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (440 millions de dirhams contre 160 millions de dirhams). Rappelons qu'à fin 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'Impôt sur les sociétés ont été respectivement de 41,2 milliards de dirhams et de 4,1 milliards de dirhams. » Source de l'article: aujourd'hui



Début d'année difficile pour les finances publiques

Les finances publiques restent dans le creux de la vague, selon les chiffres de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) qui attestent d'une aggravation du déficit budgétaire. En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, il ressort que la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020, contre 138 MDH un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de janvier, la TGR a précisé que le déficit du Trésor tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Selon la TGR, à fin janvier 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un accroissement des recettes brutes de 6,5% qui se sont établies à 20,3 MMDH contre 19,1 MMDH à fin janvier 2019. Pour la TGR, cette évolution «s'explique par la hausse des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%». En détail, la TGR a indiqué que l'augmentation des recettes brutes provient de la hausse des recettes douanières nettes de 34%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH à fin janvier 2020 contre 1 MDH un an auparavant. Cette hausse provient aussi de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-45,4%) et la hausse des autres TIC (+93,5%) ainsi que de l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 474 MDH à fin janvier 2020 contre 186 MDH un an auparavant. L'évolution des recettes est également attribuée à «la diminution des recettes non fiscales de 45%, en raison notamment de la baisse de la redevance gazoduc (66 MDH contre 213 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (83 MDH contre 133 MDH) et des recettes de monopoles (53 MDH contre 106 MDH)», selon la TGR. Concernant les dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 17,3% par rapport à leur niveau à fin janvier 2019. Cette progression est liée à l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, a expliqué la TGR. «Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13% à fin janvier 2019», a relevé la Trésorerie générale ajoutant que le taux d'émission sur engagements a été de 69% contre 62% un an auparavant. Quant aux dépenses de fonctionnement émises durant la même période, il apparaît qu'elles se sont établies à 22,5 MMDH, dont 12,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 39,7%. Selon la TGR, «des dépenses de matériel ont augmenté de 23,5% (8,7 MMDH contre 7,1 MMDH) et les dépenses des charges communes de 38,7% (620 MDH contre 447 MDH) suite notamment à la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation». Ainsi, la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu un accroissement de 162,8% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (441 MDH contre 160 MDH). Il est à souligner que les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,1 MMDH à fin janvier 2020 contre 12,3 MMDH un an auparavant, en baisse de 2% ou -247 MDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 8,1% et des dépenses des charges communes de 1,1%. S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles se sont établies à 17,5 MMDH, selon la TGR précisant que celles-ci tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH contre 10,4 MMDH à fin janvier 2019. Notons également que les dépenses émises ont été de 3,4 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 194 MDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 14,1 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, il ressort qu'elles ont été de 69 MDH contre 67 MDH à fin janvier 2019, en hausse de 3% ; alors que les dépenses émises ont été de 1 MDH, ce qui correspond au même niveau un an auparavant. » Source de l'article: liberation

Début d'année difficile pour les finances publiques

Les finances publiques restent dans le creux de la vague, selon les chiffres de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) qui attestent d'une aggravation du déficit budgétaire. En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, il ressort que la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020, contre 138 MDH un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de janvier, la TGR a précisé que le déficit du Trésor tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Selon la TGR, à fin janvier 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un accroissement des recettes brutes de 6,5% qui se sont établies à 20,3 MMDH contre 19,1 MMDH à fin janvier 2019. Pour la TGR, cette évolution «s'explique par la hausse des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%». En détail, la TGR a indiqué que l'augmentation des recettes brutes provient de la hausse des recettes douanières nettes de 34%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH à fin janvier 2020 contre 1 MDH un an auparavant. Cette hausse provient aussi de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-45,4%) et la hausse des autres TIC (+93,5%) ainsi que de l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 474 MDH à fin janvier 2020 contre 186 MDH un an auparavant. L'évolution des recettes est également attribuée à «la diminution des recettes non fiscales de 45%, en raison notamment de la baisse de la redevance gazoduc (66 MDH contre 213 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (83 MDH contre 133 MDH) et des recettes de monopoles (53 MDH contre 106 MDH)», selon la TGR. Concernant les dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 17,3% par rapport à leur niveau à fin janvier 2019. Cette progression est liée à l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, a expliqué la TGR. «Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13% à fin janvier 2019», a relevé la Trésorerie générale ajoutant que le taux d'émission sur engagements a été de 69% contre 62% un an auparavant. Quant aux dépenses de fonctionnement émises durant la même période, il apparaît qu'elles se sont établies à 22,5 MMDH, dont 12,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 39,7%. Selon la TGR, «des dépenses de matériel ont augmenté de 23,5% (8,7 MMDH contre 7,1 MMDH) et les dépenses des charges communes de 38,7% (620 MDH contre 447 MDH) suite notamment à la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation». Ainsi, la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu un accroissement de 162,8% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (441 MDH contre 160 MDH). Il est à souligner que les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,1 MMDH à fin janvier 2020 contre 12,3 MMDH un an auparavant, en baisse de 2% ou -247 MDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 8,1% et des dépenses des charges communes de 1,1%. S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles se sont établies à 17,5 MMDH, selon la TGR précisant que celles-ci tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH contre 10,4 MMDH à fin janvier 2019. Notons également que les dépenses émises ont été de 3,4 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 194 MDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 14,1 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, il ressort qu'elles ont été de 69 MDH contre 67 MDH à fin janvier 2019, en hausse de 3% ; alors que les dépenses émises ont été de 1 MDH, ce qui correspond au même niveau un an auparavant.

Début d'année difficile pour les finances publiques

Les finances publiques restent dans le creux de la vague, selon les chiffres de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) qui attestent d'une aggravation du déficit budgétaire. En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, il ressort que la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020, contre 138 MDH un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de janvier, la TGR a précisé que le déficit du Trésor tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Selon la TGR, à fin janvier 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un accroissement des recettes brutes de 6,5% qui se sont établies à 20,3 MMDH contre 19,1 MMDH à fin janvier 2019. Pour la TGR, cette évolution «s'explique par la hausse des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%». En détail, la TGR a indiqué que l'augmentation des recettes brutes provient de la hausse des recettes douanières nettes de 34%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH à fin janvier 2020 contre 1 MDH un an auparavant. Cette hausse provient aussi de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-45,4%) et la hausse des autres TIC (+93,5%) ainsi que de l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 474 MDH à fin janvier 2020 contre 186 MDH un an auparavant. L'évolution des recettes est également attribuée à «la diminution des recettes non fiscales de 45%, en raison notamment de la baisse de la redevance gazoduc (66 MDH contre 213 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (83 MDH contre 133 MDH) et des recettes de monopoles (53 MDH contre 106 MDH)», selon la TGR. Concernant les dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 17,3% par rapport à leur niveau à fin janvier 2019. Cette progression est liée à l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, a expliqué la TGR. «Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13% à fin janvier 2019», a relevé la Trésorerie générale ajoutant que le taux d'émission sur engagements a été de 69% contre 62% un an auparavant. Quant aux dépenses de fonctionnement émises durant la même période, il apparaît qu'elles se sont établies à 22,5 MMDH, dont 12,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 39,7%. Selon la TGR, «des dépenses de matériel ont augmenté de 23,5% (8,7 MMDH contre 7,1 MMDH) et les dépenses des charges communes de 38,7% (620 MDH contre 447 MDH) suite notamment à la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation». Ainsi, la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu un accroissement de 162,8% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (441 MDH contre 160 MDH). Il est à souligner que les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,1 MMDH à fin janvier 2020 contre 12,3 MMDH un an auparavant, en baisse de 2% ou -247 MDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 8,1% et des dépenses des charges communes de 1,1%. S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles se sont établies à 17,5 MMDH, selon la TGR précisant que celles-ci tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH contre 10,4 MMDH à fin janvier 2019. Notons également que les dépenses émises ont été de 3,4 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 194 MDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 14,1 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, il ressort qu'elles ont été de 69 MDH contre 67 MDH à fin janvier 2019, en hausse de 3% ; alors que les dépenses émises ont été de 1 MDH, ce qui correspond au même niveau un an auparavant. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Début d'année difficile pour les finances publiques (Maroc)

Le déficit budgétaire s'est hissé à 1,5 MMDH à fin janvier contre 138 MDH un an auparavant, selon la TGR. Les finances publiques restent dans le creux de la vague, selon les chiffres de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) qui attestent d'une aggravation du déficit budgétaire. En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, il ressort que la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020, contre 138 MDH un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois de janvier, la TGR a précisé que le déficit du Trésor tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Selon la TGR, à fin janvier 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un accroissement des recettes brutes de 6,5% qui se sont établies à 20,3 MMDH contre 19,1 MMDH à fin janvier 2019. Pour la TGR, cette évolution «s'explique par la hausse des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%». En détail, la TGR a indiqué que l'augmentation des recettes brutes provient de la hausse des recettes douanières nettes de 34%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH à fin janvier 2020 contre 1 MDH un an auparavant. Cette hausse provient aussi de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-45,4%) et la hausse des autres TIC (+93,5%) ainsi que de l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 474 MDH à fin janvier 2020 contre 186 MDH un an auparavant. L'évolution des recettes est également attribuée à «la diminution des recettes non fiscales de 45%, en raison notamment de la baisse de la redevance gazoduc (66 MDH contre 213 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (83 MDH contre 133 MDH) et des recettes de monopoles (53 MDH contre 106 MDH)», selon la TGR. Concernant les dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 17,3% par rapport à leur niveau à fin janvier 2019. Cette progression est liée à l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, a expliqué la TGR. «Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13% à fin janvier 2019», a relevé la Trésorerie générale ajoutant que le taux d'émission sur engagements a été de 69% contre 62% un an auparavant. Quant aux dépenses de fonctionnement émises durant la même période, il apparaît qu'elles se sont établies à 22,5 MMDH, dont 12,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 39,7%. Selon la TGR, «des dépenses de matériel ont augmenté de 23,5% (8,7 MMDH contre 7,1 MMDH) et les dépenses des charges communes de 38,7% (620 MDH contre 447 MDH) suite notamment à la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation». Ainsi, la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu un accroissement de 162,8% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (441 MDH contre 160 MDH). Il est à souligner que les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,1 MMDH à fin janvier 2020 contre 12,3 MMDH un an auparavant, en baisse de 2% ou -247 MDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 8,1% et des dépenses des charges communes de 1,1%. S'agissant des recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles se sont établies à 17,5 MMDH, selon la TGR précisant que celles-ci tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH contre 10,4 MMDH à fin janvier 2019. Notons également que les dépenses émises ont été de 3,4 MMDH et qu'elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 194 MDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est ainsi élevé à 14,1 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, il ressort qu'elles ont été de 69 MDH contre 67 MDH à fin janvier 2019, en hausse de 3% ; alors que les dépenses émises ont été de 1 MDH, ce qui correspond au même niveau un an auparavant. Alain Bouithy

Maroc: Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre 138 millions de dirhams (MDH) durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020.

Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5%. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%.

Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, précise la TGR.

S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 69%.

Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH.

Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, indique la TGR, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 14,1 MMDH.

Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 3%, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH.

Source : MAP

La dette intérieure frôle 575 milliards de DH à fin janvier

Le recours du Trésor au marché intérieur pour financer ses besoins reste orienté à la hausse. L'encours de la dette intérieure s'est, en effet, amplifié de 2,5% au cours du premier mois de cette année par rapport à son niveau à fin décembre 2019, s'élevant à 574,9 milliards de DH, selon le dernier bulletin mensuel de statistiques des Finances publiques publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Une évolution qui résulte, explique la TGR, par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 14,9 milliards, résultant de souscriptions pour 19,3 milliards et de remboursements pour 4,4 milliards contre un recours pour un montant net de 3,1 milliards un an auparavant. S'agissant des charges en intérêts de la dette intérieure, elles se sont élevées à 1,16 milliard à fin janvier dernier, en repli de 4,6% par rapport à la même période de l'année dernière.

Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH à fin janvier

Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH à fin janvier



La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre 138 millions de dirhams (MDH) durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020.

Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5%. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 129% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3% par rapport à leur

niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, précise la TGR. S'agissant des engagements de dépenses, y compris ceux non soumis au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 69%. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, indique la TGR, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 14,1 MMDH.

Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 3%, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH.

Finances Publiques : Le déficit budgétaire se creuse en janvier

Finances Publiques : Le déficit budgétaire se creuse en janvier La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) fait ressortir un déficit de 1,9 Mrd Dh à fin janvier 2020 contre un excédent de 0,7 Mrd Dh une année auparavant, selon le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. Le déficit budgétaire s'est aggravé ainsi de près de 2,6 Mrds Dh, précise le ministère dans son SCRT, un document statistique qui présente les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente. Alors que la situation produite par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin, rappelle le ministère. De son côté, et dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020, la TGR relève que le déficit budgétaire du Trésor s'est aggravé et s'établit à 1,5 Mrd Dh contre un déficit budgétaire de 138 MDH en janvier 2019. Related

Les recettes en hausse

Finances publiques. Les recettes en hausse

Les recettes brutes ont augmenté en janvier dernier de 6,5% par rapport au même mois en 2019. Le déficit du Trésor ressort à 1,5 MMDH.

Sami Nemli

s.nemli@feseco.mg

Hausse des droits de douanes, des recettes ordinaires et de celles domestiques ainsi que des dépenses. C'est le tableau de la situation financière du pays dressé par la Trésorerie générale du royaume (TGR). Selon son bulletin des statistiques, les recettes brutes ont augmenté en janvier dernier de 6,5% par rapport au même mois en 2019. Cette hausse résulte de celle de 34% des

recettes douanières nettes. «Une croissance imputée aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH à fin janvier 2020 contre 1 MDH un an auparavant», note la TGR. Sur ce point, il est à préciser que les droits de douane ont progressé de 38% et la TVA à l'importation de 40,5% suite au remboursement de 1 MDH à fin janvier 2020. Pour sa part, la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques a progressé de 19% après les remboursements, dégrèvements et

restitutions fiscaux d'un montant de 15 MDH à fin janvier dernier. En revanche, la TIC sur les tabacs manufacturés a chuté de 45,4% contrairement aux autres TIC qui ont explosé (+93,5%). Le mois de janvier dernier a été marqué également par la hausse de 3,8% des recettes nettes de la fiscalité domestique et ceci après des dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 474 MDH à fin janvier 2020 contre 186 MDH un an auparavant L'IS progresse de 11% suite à la restitution de 19 MDH à fin janvier 2020 contre seulement 7 MDH en janvier 2019. «À fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH», précise la TGR. L'IR grimpe à peine de 2,2% après la restitution de 9 MDH à fin janvier 2020 contre 3 MDH un an auparavant. À ce sujet, il est à noter une baisse de 7% des recettes IR sur profits immobiliers. Quant aux recettes de l'IR prélevées par la Direction des dépenses de personnel (DDP) relevant de la Trésorerie générale du royaume, ces dernières ont augmenté de 4,8%. En janvier dernier, les remboursements supportés par le budget général ont été de 440 MDH contre 160 MDH un an auparavant, ce qui a eu comme impact une progression de 4,2% de la TVA à l'intérieur. Il est à préciser à ce niveau qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de

41,2 MMDH. «À fin janvier 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) étaient de 630 MDH contre 228 MDH un an auparavant», souligne la TGR. Enfin, les droits d'enregistrement et de timbre ont augmenté de 2,6% et les majorations de retard de 1% compte tenu de recettes brutes de 112 MDH contre 121 MDH et de dégrèvements de 6 MDH à fin janvier 2020 contre 16 MDH un an auparavant. Suite à la baisse de la redevance gazoduc (66 MDH contre 213 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (83 MDH contre 133 MDH) et des recettes de monopoles (53 MDH contre 106 MDH), les recettes non fiscales ont dégringolé de 45%. S'agissant des dépenses, les statistiques de la TGR pour le mois de janvier 2020 font ressortir un taux d'engagement global des dépenses de 12% et un taux d'émission sur engagements de 69% contre respectivement 13% et 62% enregistrés en janvier 2019. Quant aux dépenses ordinaires émises, elles sont en hausse de 31%. Cette croissance est le résultat de la hausse de 30,3% des dépenses de biens et services (hausse de 39,7% des dépenses de personnel et de 19,1% des autres dépenses de biens et services). Janvier dernier a été marqué par la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation et de 162,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. À cela, il faut ajouter la baisse de 4,3% des charges en intérêts de la dette. «Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 630 MDH contre 229 MDH à fin janvier 2019», souligne la TGR. Passant de 12,3 MMDH à fin janvier 2019 à 12,1 MMDH à fin janvier 2020, les dépenses d'investissement émises baissent de 2%. Ce résultat s'explique par la baisse de 8,1% des dépenses des ministères et de 1,1% des dépenses des charges communes. Au regard de cette situation financière, le solde ordinaire est négatif de 3,6 MMDH alors qu'en janvier 2019, ce solde était positif de 839 MDH. Le déficit du Trésor ressort à 1,5 MMDH. ●



La TIC sur les produits énergétiques a progressé de 19% après les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux d'un montant de 15 MDH à fin janvier dernier.

TGR : déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020

La situation des charges et ressources du Trésor fait ressortir un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre un déficit budgétaire de 138 millions de dirhams (MDH) une année auparavant, apprend-on du bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. A fin janvier 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, la situation de l'exécution de la Loi de Finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, fait ressortir un solde ordinaire négatif de 3,6 MMDH contre un solde positif de 839 MDH un an auparavant. S'agissant des recettes, la Trésorerie générale du Royaume (TGR) fait savoir que ses recettes brutes ont augmenté de 6,5%. Cette hausse provient de l'augmentation des recettes douanières nettes de 34%, de la baisse des Taxes intérieures de consommation (TIC), de la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8% et de la diminution des recettes non fiscales de 45%. Quant au taux d'engagement global des dépenses, il s'est établi à 12% grâce à un taux d'émission sur engagements de 69%, contre respectivement 13% et 62% un an auparavant. En ce qui concerne les dépenses ordinaires émises, elles ont augmenté de 31%, en raison de l'augmentation de 30,3% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 39,7% des dépenses de personnel et de 19,1% des autres dépenses de biens et services, de la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation et de 162,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 4,3% des charges en intérêts de la dette. Par ailleurs, la situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin janvier 2020 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 6,5% et des dépenses ordinaires émises de 31% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 3,6 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 7,8 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 819 MDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 8,6 MMDH. En outre, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH contre 19,1 MMDH à fin janvier 2019, en hausse de 6,5%. Selon la TGR, ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%. Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont été de 19,9 MMDH contre 18,4 MMDH à fin janvier 2019, en augmentation de 8,5%. L'évolution des recettes fiscales résulte ainsi de la hausse des recettes douanières de 34,4% et de la fiscalité domestique de 6%. A fin janvier 2020, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13% à fin janvier 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 69% contre 62% un an auparavant. Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 17,3% par rapport à leur niveau à fin janvier 2019, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, relève la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 17,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH contre 10,4 MMDH à fin janvier 2019. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 14,1 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, elles ont été de 69 MDH contre 67 MDH à fin janvier 2019, en hausse de 3%. Les dépenses émises ont été de 1 MDH, soit le même niveau un an auparavant. Compte tenu d'un besoin de financement de 7,8 MMDH contre un besoin de financement de 6,1 MMDH à fin janvier 2019 et d'un flux net négatif de 819 MDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 8,6 MMDH contre 7,2 MMDH à fin janvier 2019. S'élevant à 574,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 14,9 MMDH, résultant de souscriptions pour 19,3 MMDH et de remboursements pour 4,4 MMDH contre un recours pour un montant net de 3,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 9,4 MMDH et de remboursements pour 6,2 MMDH.

Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH, annonce la TGR

Trésorerie Générale du Royaume. La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre 138 millions de dirhams (MDH) durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5%. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, précise la TGR. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 69%. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, indique la TGR, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 14,1 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 3%, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH. LNT avec MAP

Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH à fin janvier

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre 138 millions de dirhams (MDH) durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. ADVERTISING Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5 %. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4 %, des droits de douane de 38 %, des impôts indirects de 12 % et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6 %, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45 %. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3 % par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2 % des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2 % des dépenses d'investissement et de 3,6 % des charges de la dette budgétisée, précise la TGR. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12 % contre 13 %, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 69 %. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, indique la TGR, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 14,1 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 3 %, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH. Déficit budgétaire TGR

TWITTER PARTAGER PARTAGER EMAIL Par MAP

TGR : déficit budgétaire de 1,5 MMDH à fin janvier 2020

La situation des charges et ressources du Trésor fait ressortir un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre un déficit budgétaire de 138 millions de dirhams (MDH) une année auparavant, apprend-on du bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. A fin janvier 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, la situation de l'exécution de la Loi de Finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, fait ressortir un solde ordinaire négatif de 3,6 MMDH contre un solde positif de 839 MDH un an auparavant. S'agissant des recettes, la Trésorerie générale du Royaume (TGR) fait savoir que ses recettes brutes ont augmenté de 6,5%. Cette hausse provient de l'augmentation des recettes douanières nettes de 34%, de la baisse des Taxes intérieures de consommation (TIC), de la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8% et de la diminution des recettes non fiscales de 45%. Quant au taux d'engagement global des dépenses, il s'est établi à 12% grâce à un taux d'émission sur engagements de 69%, contre respectivement 13% et 62% un an auparavant. En ce qui concerne les dépenses ordinaires émises, elles ont augmenté de 31%, en raison de l'augmentation de 30,3% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 39,7% des dépenses de personnel et de 19,1% des autres dépenses de biens et services, de la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation et de 162,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 4,3% des charges en intérêts de la dette. Par ailleurs, la situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin janvier 2020 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 6,5% et des dépenses ordinaires émises de 31% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 3,6 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 7,8 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 819 MDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 8,6 MMDH. En outre, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH contre 19,1 MMDH à fin janvier 2019, en hausse de 6,5%. Selon la TGR, ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%. Quant aux recettes fiscales brutes, elles ont été de 19,9 MMDH contre 18,4 MMDH à fin janvier 2019, en augmentation de 8,5%. L'évolution des recettes fiscales résulte ainsi de la hausse des recettes douanières de 34,4% et de la fiscalité domestique de 6%. A fin janvier 2020, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13% à fin janvier 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 69% contre 62% un an auparavant. Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en hausse de 17,3% par rapport à leur niveau à fin janvier 2019, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, relève la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 17,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH contre 10,4 MMDH à fin janvier 2019. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 14,1 MMDH. Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, elles ont été de 69 MDH contre 67 MDH à fin janvier 2019, en hausse de 3%. Les dépenses émises ont été de 1 MDH, soit le même niveau un an auparavant. Compte tenu d'un besoin de financement de 7,8 MMDH contre un besoin de financement de 6,1 MMDH à fin janvier 2019 et d'un flux net négatif de 819 MDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 8,6 MMDH contre 7,2 MMDH à fin janvier 2019. S'élevant à 574,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 14,9 MMDH, résultant de souscriptions pour 19,3 MMDH et de remboursements pour 4,4 MMDH contre un recours pour un montant net de 3,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 9,4 MMDH et de remboursements pour 6,2 MMDH. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH, annonce la TGR

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre 138 millions de dirhams (MDH) durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5%. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, précise la TGR. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 69%. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, indique la TGR, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 14,1 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 3%, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

TGR: Le déficit budgétaire s'aggrave en janvier

Casablanca – La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre 138 millions de dirhams (MDH) durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5%. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, précise la TGR. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 69%. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, indique la TGR, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 14,1 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 3%, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH.

Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 milliards DH à fin janvier (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de DH à fin janvier 2020, contre 138 millions durant la même période un an auparavant. Ce déficit tient compte, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), d'un solde positif de 14,2 milliards de DH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome (Segma). Le dernier bulletin de la TGR fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 milliards de DH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5%. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13%. Le taux d'émission sur engagements a été de 69%. Par ailleurs, les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le solde de l'ensemble des CST s'élève, lui, à 14,1 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 millions de DH à fin janvier 2020, en hausse de 3%, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH. Tags : Déficit budgétaire , Trésor

Le déficit budgétaire s'aggrave à 1,5 MMDH à fin janvier

Casablanca - La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) à fin janvier 2020 contre 138 millions de dirhams (MDH) durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 20,3 MMDH à fin janvier 2020 contre 19,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,5%. Cette performance s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 38%, des impôts indirects de 12% et des droits d'enregistrement et de timbre de 2,6%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 45%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 36,6 MMDH à fin janvier 2020, en croissance de 17,3% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de l'augmentation de 34,2% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la baisse de 2% des dépenses d'investissement et de 3,6% des charges de la dette budgétisée, précise la TGR. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 57,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 12% contre 13%, fait savoir la même source, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 69%. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 17,5 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,6 MMDH. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 3,4 MMDH, dont 194 MDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, indique la TGR, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 14,1 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 69 MDH à fin janvier 2020, en hausse de 3%, alors que les dépenses émises ont stagné à 1 MMDH.

Des finances publiques dans un contexte de continuité

A la lecture des chiffres publiés récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de janvier 2020, force est de constater qu'ils s'inscrivent dans la continuité de l'exercice précédent. Le déficit budgétaire du Trésor s'est aggravé et s'est établi à 1,5 Md de DH contre un déficit budgétaire de 138 MDH en janvier 2019. A fin janvier 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, la situation de l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises a laissé ressortir un solde ordinaire négatif de 3,6 MMDH contre un solde positif de 839 MDH un an auparavant. Selon les chiffres publiés dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques les faits saillants en sont, une augmentation au niveau des recettes brutes de 6,5% provenant de la hausse des recettes douanières nettes de 34%, (remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH contre 1 MDH un an auparavant). De même, les droits de douane (+38%), la TVA à l'importation (+40,5%), compte tenu de remboursements de 1 MDH à fin janvier 2020 la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+19%), (remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux (15 MDH) à fin janvier 2020) sont autant de facteurs impactant cette embellie. D'un autre côté, également la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-45,4%) et la hausse des autres TIC (+93,5%) ainsi que la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8%, (remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux 474 MDH contre 186 MDH janvier 2019) contribue fortement à cette situation. L'IS (+11%), compte tenu de restitutions qui ont été de 19 MDH à fin janvier 2020 contre 7 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH et l'IR (+2,2%), (restitutions de 9 MDH contre 3 MDH en janvier 2019). Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 7% par rapport à leur niveau de fin janvier 2019 expliquent également ces variations. Ces dernières prélevées par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 4,8%, ceux de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2 MDH. D'après la TGR, la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation 4,2% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (440 MDH à fin janvier 2020 contre 160 MDH un an auparavant) ». Le bulletin précisant qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH. Toujours dans ce contexte, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 630 MDH contre 228 MDH en janvier 2019. On n'occultera pas à cette panoplie les droits d'enregistrement et de timbre (+2,6%) et les majorations de retard (+1%), (recettes brutes de 112 MDH contre 121 MDH et de dégrèvements de 6 MDH contre 16 MDH en janvier 2019. Quant à la diminution des recettes non fiscales (45%) elle s'explique par la baisse de la redevance gazoduc (66 MDH contre 213 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (83 MDH contre 133 MDH) et des recettes de monopoles (53 MDH contre 106 MDH). Au niveau des dépenses on enregistre un taux d'engagement global des dépenses de 12% et un taux d'émission sur engagements de 69%, contre respectivement 13% et 62% un an auparavant, englobant les dépenses ordinaires émises +31%, des biens et services, due à la hausse de 39,7% des dépenses de personnel et de 19,1% des autres dépenses de biens et services+30,3%, la hausse de 400 MDH des émissions de la compensation et de 162,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 4,3% des charges en intérêts de la dette. Dans le volet dépenses émises, on retiendra aussi que celles liées au fonctionnement et à l'investissement sont en diminution de 2%, passant de 12,3 MMDH à fin janvier 2019 à 12,1 MMDH à fin janvier 2020 en raison de la baisse de 8,1% des dépenses des ministères et de 1,1% des dépenses des charges communes. L'enseignement de ce bulletin, c'est que les recettes encaissées et les dépenses émises, mis à part les soldes positif et négatif font également ressortir un déficit du Trésor de 1,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 14,2 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 138 MDH à fin janvier 2019 compte tenu d'un solde positif de 11,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA

Finances publiques : Plus de 20 milliards de dirhams de recettes générés à fin janvier

La structure des recettes ordinaires reste dominée par la taxe sur la valeur ajoutée. Avec 6,41 milliards de dirhams générés au mois de janvier, la TVA représente 32,2% du total des recettes. Le Trésor démarre l'année avec un besoin accentué par rapport à la même période de l'année précédente. A fin janvier 2020, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 1,5 milliard de dirhams alors que ce manque n'était évalué que 138 millions de dirhams une année plus tôt. Cette aggravation tient compte d'un solde positif de 14,2 milliards dégagés par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma) contre 11,3 milliards de dirhams enregistré une année auparavant. C'est ce qui ressort des statistiques des finances publiques établies par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) au titre du mois de janvier. S'agissant des ressources, la TGR fait ressortir une augmentation de 6,5% des recettes brutes. Ces dernières se sont chiffrées à 20,3 milliards de dirhams. La TGR explique la hausse des recettes par l'augmentation de 4,4% des impôts directs, 38% des droits de douane, de 12% des impôts indirects et de 2,6% des droits d'enregistrement et de timbre au moment où les recettes non fiscales ont enregistré un repli de 45%. La structure des recettes ordinaires reste dominée par la taxe sur la valeur ajoutée. Avec 6,41 milliards de dirhams générés au mois de janvier, la TVA représente 32,2% du total des recettes. L'impôt sur le revenu arrive en deuxième position avec des recettes de l'ordre de 4,6 milliards de dirhams, suivi des droits d'enregistrement (3,48 milliards de dirhams) et les impôts sur les sociétés (1,76 milliard de dirhams). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, la TGR relève une hausse de 17,3% comparé au mois de janvier 2019. Elles ont ainsi atteint les 36,6 milliards de dirhams. La hausse des dépenses est tirée principalement par l'augmentation de 34,2% des charges de fonctionnement au moment où les dépenses d'investissement et les charges de la dette budgétisée ont fléchi respectivement de 2 et 3,6%. Notons que le taux global des engagements des dépenses s'est élevé au mois de janvier 2020 autour de 12%, en léger repli comparé à l'année précédente (13%). Ces engagements se sont chiffrés à 57,7 milliards de dirhams. Par ailleurs, le taux d'émission sur engagements a été de 69%. En ce qui concerne les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, ils sont passés de 187 millions de dirhams en janvier 2019 à 491 millions de dirhams en janvier 2020, soit une hausse de 162,8% en glissement annuel ou un additionnel de 304 millions de dirhams. Expliquant cette progression, la TGR évoque l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique. Ils se sont évalués à 474 millions de dirhams contre 186 millions de dirhams une année auparavant et ce en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (440 millions de dirhams contre 160 millions de dirhams). Rappelons qu'à fin 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'Impôt sur les sociétés ont été respectivement de 41,2 milliards de dirhams et de 4,1 milliards de dirhams.

Quid du déficit budgétaire de 2019 ?

Info de la semaine

Quid du déficit budgétaire de 2019 ?



La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 40,9 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019.

Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du "Compte spécial des dons des pays du Conseil

de Coopération du Golfe" au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%.

Cette performance s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects (+4,9%) et des droits d'enregistrement et de timbre (+0,5%), conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en augmentation de 11,7% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de la progression de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée.

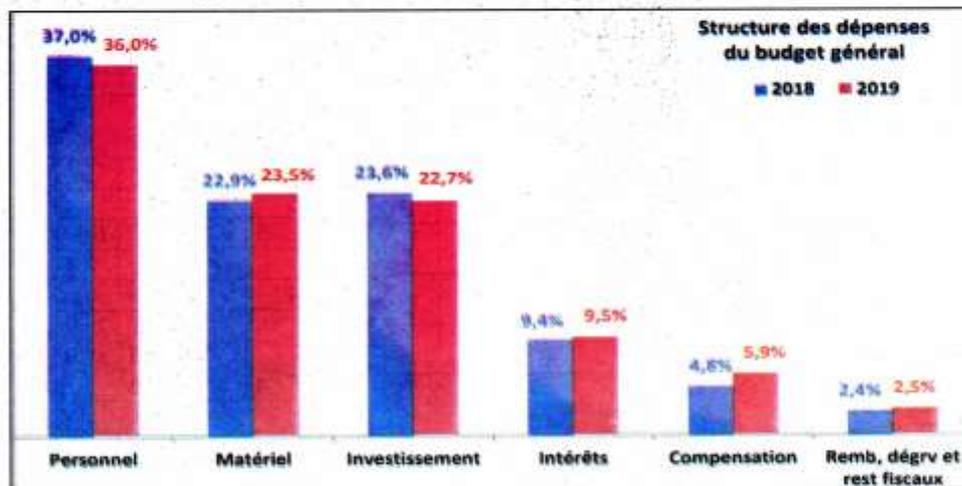
S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'enga-

gement de 85% contre 86%, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même taux un an auparavant. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH.

Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1% à 3,3 MMDH.

Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%

Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%



Hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, baisse des impôts directs de 0,7%, augmentation des dépenses globales de 7,9%, solde ordinaire positif de 13,6 MMDH et un déficit budgétaire de 46,7 MMDH. Tels sont les faits marquants de l'année 2019 selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Selon les chiffres publiés récemment par la TGR, dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019, ces dernières étaient toujours dans le creux de la vague au terme de l'année dernière.

En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 MMDH à fin décembre 2019, contre 40,9 MMDH un an auparavant.

Selon la Trésorerie Générale du Royaume, ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA).

A noter que la situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes.

Selon les données statistiques de la TGR, « les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH contre 240,3 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de 5,5% ».

Il faut toutefois souligner que ces chiffres ne tiennent pas compte du versement en 2018 de 24

MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dotations des pays du Conseil de coopération du Golfe » au profit du budget général. Ainsi, compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%, a-t-elle précisé.

Cette variation s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%, a relevé la TGR.

Suite à l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée, il ressort qu'à fin décembre 2019, les dépenses émises au

titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH. Ce qui représente une hausse de 11,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018.

Selon la Trésorerie, « la hausse des charges de la dette budgétisée de 28,1% s'explique par l'augmentation de 42,8% des remboursements du principal (50 MMDH contre 35 MMDH) et de 9,2% des intérêts de la dette (29,5 MMDH contre 27 MMDH) ».

Au cours de cette même période, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86% à fin décembre 2018 », a fait savoir la TGR, soulignant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau un an auparavant.

Dans le volet dépenses émises, on retiendra aussi que celles liées au fonctionnement se sont établies à 210,3 MMDH, dont 111,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui ont enregistré une hausse de 5%. Tandis que les dépenses de matériel ont, de leur côté, augmenté de 9,6% (47,6 MMDH contre 43,4 MMDH) et les dépenses des charges communes ont augmenté de 20,3% (43,5 MMDH contre 36,1 MMDH) en raison de l'accroissement de 33,2% des émissions de la compensation.

D'après la TGR, « la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales a connu une augmentation de 13,2% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (6.892 MDH contre 5.140 MDH) ».

Quant aux dépenses d'investis-

sement, il ressort qu'elles se sont établies à 70,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 67,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,7% ou +2,5 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 3,6% et des dépenses des charges communes de 3,9%.

Ainsi que l'a précisé la Trésorerie, « ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 ».

L'autre enseignement de ce bulletin, c'est que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 100,2 MMDH, chiffre qui tient compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

A ne croire la TGR, « les dépenses émises ont été de 90 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales pour 3 MMDH », soulignant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10,2 MMDH.

S'agissant des recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, il apparaît qu'elles ont atteint 3,1 MMDH au titre de l'année écoulée contre 3,4 MMDH à fin décembre 2018. Ce qui correspond à une diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont été de 3,3 MMDH contre 2,9 MMDH, en augmentation de 15,1%, a relevé la Trésorerie Générale du Royaume.

Alain Bouithy

Le déficit budgétaire s'est élevé à plus de 46 MMDH en 2019

TGR: Les recettes de l'Etat en hausse par rapport à 2018

La Trésorerie générale du royaume (TGR) vient de rendre public son Bulletin mensuel de statistiques des Finances publiques en dévoilant les principales tendances à fin décembre 2019, en comparaison avec la même période de 2018, mais également l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises. Au niveau des recettes ordinaires brutes, la TGR explique qu'elles ont augmenté de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Une donnée qui n'a pas impacté le solde budgétaire, précise la TGR. L'institution relevant du ministère des Finances note ensuite une hausse des recettes douanières nettes de 3,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 205 MDH à fin décembre 2019 contre 132 MDH un an auparavant. L'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+3,6%) et des autres TIC (+13,7%) est également à signaler, tout comme la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 0,1%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7.505 MDH à fin décembre 2019 contre 6.680 MDH un an auparavant. En parallèle, le Bulletin mensuel mentionne une diminution des recettes non fiscales, en raison notamment de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST), au profit du budget général et de la diminution de la redevance gazoduc (1.011 MDH contre 1.538 MDH). Des effets conjugués à la hausse des recettes en atténuation de dépenses de la dette (3.164 MDH contre 963 MDH), à la rentrée de 5,3 MMDH au titre de la privatisation et produits de cession des participations de l'Etat, et en fin à la hausse des recettes de monopoles (12,9 MMDH contre 9,3 MMDH). La TGR rappelle dans ce registre que la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) n'a pas versé de dividendes depuis 2016. Quant aux recettes provenant de monopoles de l'Etat, la Trésorerie explique qu'elles tiennent compte de la rentrée de 2,4 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Au niveau des dépenses, le même établissement annonce un taux d'engagement global des dépenses de 85%, et un taux d'émission sur engagements de 92%, contre respectivement 86% et 92% un an auparavant. Il signale en outre des dépenses ordinaires émises en hausse de 9,2%, en raison de l'augmentation de 7,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5% des dépenses de personnel et de 10,6% des autres dépenses de biens et services, de l'accroissement de 9,2% des charges en intérêts de la dette, de 33,2% des émissions de la compensation et de 13,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9.861 MDH contre 7.357 MDH à fin décembre 2018. Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait notamment ressortir un solde ordinaire positif de 13,6 MMDH, contre un solde positif de 44,7 MMDH un an auparavant. Le déficit du Trésor a été de 46,7 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 40,9 MMDH à fin décembre 2018, compte tenu d'un solde négatif de 17,7 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA. Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 1.637 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe, contre 2.793 MDH à fin décembre 2018 et de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Durant l'année 2019, le Trésor a en fin eu recours à un emprunt auprès du marché financier international pour 10,6 MMDH représentant l'équivalent de 1 milliard d'euros.

Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5% (Maroc)

Le déficit budgétaire s'est élevé à plus de 46 MMDH en 2019. Hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, baisse des impôts directs de 0,7%, augmentation des dépenses globales de 7,9%, solde ordinaire positif de 13,6 MMDH et un déficit budgétaire de 46,7 MMDH. Tels sont les faits marquants de l'année 2019 selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Selon les chiffres publiés récemment par la TGR, dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019, ces dernières étaient toujours dans le creux de la vague au terme de l'année dernière. En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 MMDH à fin décembre 2019, contre 40,9 MMDH un an auparavant. Selon la Trésorerie Générale du Royaume, ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). A noter que la situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes. Selon les données statistiques de la TGR, « les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH contre 240,3 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de 5,5% ». Il faut toutefois souligner que ces chiffres ne tiennent pas compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe » au profit du budget général. Ainsi, compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%, a-t-elle précisé. Cette variation s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%, a relevé la TGR. Suite à l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée, il ressort qu'à fin décembre 2019, les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH. Ce qui représente une hausse de 11,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018. Selon la Trésorerie, « la hausse des charges de la dette budgétisée de 28,1% s'explique par l'augmentation de 42,8% des remboursements du principal (50 MMDH contre 35 MMDH) et de 9,2% des intérêts de la dette (29,5 MMDH contre 27 MMDH) ». Au cours de cette même période, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86% à fin décembre 2018 », a fait savoir la TGR soulignant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau un an auparavant. Dans le volet dépenses émises, on retiendra aussi que celles liées au fonctionnement se sont établies à 210,3 MMDH, dont 111,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui ont enregistré une hausse de 5%. Tandis que les dépenses de matériel ont, de leur côté, augmenté de 9,6% (47,6 MMDH contre 43,4 MMDH) et les dépenses des charges communes ont augmenté de 20,3% (43,5 MMDH contre 36,1 MMDH) en raison de l'accroissement de 33,2% des émissions de la compensation. D'après la TGR, « la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 13,2% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (6.892 MDH contre 5.140 MDH) ». Quant aux dépenses d'investissement, il ressort qu'elles se sont établies à 70,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 67,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,7% ou +2,5 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 3,6% et des dépenses des charges communes de 3,9%. Ainsi que l'a précisé la Trésorerie, « ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 ». L'autre enseignement de ce bulletin, c'est que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 100,2 MMDH, chiffre qui tient compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. A ne croire la TGR, « les dépenses émises ont été de 90 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3 MMDH », soulignant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10,2 MMDH. S'agissant des recettes des services de l'Etat gérés de manière



autonome, il apparaît qu'elles ont atteint 3,1 MMDH au titre de l'année écoulée contre 3,4 MMDH à fin décembre 2018. Ce qui correspond à une diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont été de 3,3 MMDH contre 2,9 MMDH, en augmentation de 15,1%, a relevé la Trésorerie Générale du Royaume. Alain Bouithy

Les dons du Golfe ne font plus recette

Finances publiques. Les dons du Golfe ne font plus recette

Mostafa Bentak

À fin décembre 2019, les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 5,5% en comparaison avec l'année précédente. Selon le Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques publié par la Trésorerie général du Royaume, ce taux ne tient pas compte du versement, en 2018, de 24 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) au profit du Budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire. En d'autres termes, l'équilibre du Budget ne tient plus ou que très peu - à ces précieux dons qui, il faut le signaler, ne sont plus aussi généreux que par le passé. Toujours dans le chapitre des recettes, l'on constate une hausse des recettes douanières nettes de 3,8%. Cela s'explique par une hausse de 0,5% des droits de douanes, de 2,8% de la TVA à l'importation et de 8,4% de la taxe intérieure de consommation. Même performance pour la TIC sur les tabacs manufacturés, avec une



hausse de 3,6%, et pour les autres TIC (+13,7%). Par rapport à 2018, les recettes d'IS et d'IR ont baissé de, respectivement, 1,6% et 0,5%. L'on remarque par ailleurs une diminution des recettes non fiscales en raison de la baisse des versements des Comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du Budget général et de la diminution de la redevance gazoduc (1 MMDH contre 1,5 MMDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation de dépenses de la dette (3,1 MMDH contre 963 MDH), à la

rentrée de 5,3 MMDH au titre de la privatisation et produits de cession des participations de l'État, ainsi qu'à la hausse des recettes de monopoles (12,9 MMDH contre 9,3 MMDH). Côté dépenses, il n'y a pas eu de changement, entre 2018 et 2019, concernant les taux d'engagement global et d'émission sur engagements, de, respectivement, 85% et 92%. Le bulletin fait état d'une hausse de 9,2% des dépenses ordinaires émises en raison de l'augmentation de 7,1% des dépenses de biens et ser-

vices, due à la hausse de 5% des dépenses de personnel et de 10,6% des autres dépenses de biens et services, de l'accroissement de 9,2% des charges en intérêts de la dette, de 33,2% des émissions de la compensation et de 13,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Pour ce qui est des dépenses d'investissement, elles se sont inscrites en hausse de 3,7%, passant de 67,8 MMDH à fin décembre 2018 à 70,4 MMDH à fin décembre 2019. Cela s'explique par la hausse de 3,6% des dépenses des ministères et de 3,9% des dépenses des charges communes. Enfin, le solde ordinaire ressort positif de 13,6 MMDH contre un solde positif de 44,7 MMDH un an auparavant. Le déficit du Trésor s'élève alors à 46,7 MMDH en 2019, du fait d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les CST et les Services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 40,9 MMDH à fin décembre 2018 compte tenu d'un solde négatif de 17,7 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA. ●

TGR : Le déficit budgétaire s'alourdit à fin décembre 2019

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 40,9 MMDH durant la même période un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019, la Trésorerie générale du Royaume (TGR) a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5 %, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du «Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe» au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1 %. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85 % contre 86 %, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92 %, soit le même taux un an auparavant. A noter que le bulletin de la TGR indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7 %, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1 % à 3,3 MMDH.

Le déficit budgétaire a atteint plus de 46 milliards de dirhams en 2019

DR. La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 40,9 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%. Cette performance s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects (+4,9%) et des droits d'enregistrements et de timbre (+0,5%), conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en augmentation de 11,7% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de la progression de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée. Lire aussi: Office des changes: poursuite du creusement du déficit commercial

S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86%, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même taux un an auparavant. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1% à 3,3 MMDH. TAGScomptes publiquesDéficit budgétairePIBTGR



Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%

Hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, baisse des impôts directs de 0,7%, augmentation des dépenses globales de 7,9%, solde ordinaire positif de 13,6 MMDH et un déficit budgétaire de 46,7 MMDH. Tels sont les faits marquants de l'année 2019 selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Selon les chiffres publiés récemment par la TGR, dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019, ces dernières étaient toujours dans le creux de la vague au terme de l'année dernière. En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 MMDH à fin décembre 2019, contre 40,9 MMDH un an auparavant. Selon la Trésorerie Générale du Royaume, ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). A noter que la situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes. Selon les données statistiques de la TGR, « les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH contre 240,3 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de 5,5% ». Il faut toutefois souligner que ces chiffres ne tiennent pas compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe » au profit du budget général. Ainsi, compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%, a-t-elle précisé. Cette variation s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%, a relevé la TGR. Suite à l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée, il ressort qu'à fin décembre 2019, les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH. Ce qui représente une hausse de 11,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018. Selon la Trésorerie, « la hausse des charges de la dette budgétisée de 28,1% s'explique par l'augmentation de 42,8% des remboursements du principal (50 MMDH contre 35 MMDH) et de 9,2% des intérêts de la dette (29,5 MMDH contre 27 MMDH) ». Au cours de cette même période, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86% à fin décembre 2018 », a fait savoir la TGR soulignant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau un an auparavant. Dans le volet dépenses émises, on retiendra aussi que celles liées au fonctionnement se sont établies à 210,3 MMDH, dont 111,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui ont enregistré une hausse de 5%. Tandis que les dépenses de matériel ont, de leur côté, augmenté de 9,6% (47,6 MMDH contre 43,4 MMDH) et les dépenses des charges communes ont augmenté de 20,3% (43,5 MMDH contre 36,1 MMDH) en raison de l'accroissement de 33,2% des émissions de la compensation. D'après la TGR, « la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 13,2% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (6.892 MDH contre 5.140 MDH) ». Quant aux dépenses d'investissement, il ressort qu'elles se sont établies à 70,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 67,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,7% ou +2,5 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 3,6% et des dépenses des charges communes de 3,9%. Ainsi que l'a précisé la Trésorerie, « ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 ». L'autre enseignement de ce bulletin, c'est que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 100,2 MMDH, chiffre qui tient compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. A ne croire la TGR, « les dépenses émises ont été de 90 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3 MMDH », soulignant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10,2 MMDH. S'agissant des recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, il apparaît qu'elles ont atteint 3,1 MMDH au titre de l'année écoulée contre 3,4 MMDH à fin décembre



2018. Ce qui correspond à une diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont été de 3,3 MMDH contre 2,9 MMDH, en augmentation de 15,1%, a relevé la Trésorerie Générale du Royaume. » Source de l'article: liberation

Finances Publiques : Le déficit se creuse à fin 2019

Source : LesInfos.ma La situation des recettes et des dépenses de la TGR dégage un déficit budgétaire qui se creuse pour s'établir à 46.7 milliards de dirhams à fin 2019. Selon le bulletin mensuel de statistiques des finances publiques, publié par la Trésorerie Générale du Royaume, le montant du déficit budgétaire a atteint 46.7 milliards de dirhams en 2019. Un déficit qui s'est creusé de 5.8 milliards de dirhams en comparaison avec 2018. Cependant, le total des recettes ordinaires nettes est de 253.4 milliards de dirhams, enregistrant ainsi une hausse de 5.5%, en glissement annuel. Sans oublier que ce montant exclut le versement de 24 milliards de dirhams pour le compte du budget général, effectué en 2018 à partir du Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe. D'autre part, les dépenses ont atteint 360.1 milliards de dirhams à fin décembre 2019, soit une hausse de 11.7% vis-à-vis de l'année 2018. Cette hausse est le fruit de l'accroissement des dépenses de fonctionnement, qui ont enregistré une augmentation de 9.2% par rapport à 2018. Il faut aussi noter que les charges de la dette budgétisée ont connu elles aussi une augmentation très considérable de 28.1%, sans oublier les dépenses d'investissements qui ont progressé de 3.7%. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10.1 milliards de dirhams généré par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome, précise la TGR dans son bulletin. ATFI Salaheddine

Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%

Hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, baisse des impôts directs de 0,7%, augmentation des dépenses globales de 7,9%, solde ordinaire positif de 13,6 MMDH et un déficit budgétaire de 46,7 MMDH. Tels sont les faits marquants de l'année 2019 selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Selon les chiffres publiés récemment par la TGR, dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019, ces dernières étaient toujours dans le creux de la vague au terme de l'année dernière. En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 MMDH à fin décembre 2019, contre 40,9 MMDH un an auparavant. Selon la Trésorerie Générale du Royaume, ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). A noter que la situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes. Selon les données statistiques de la TGR, « les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH contre 240,3 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de 5,5% ». Il faut toutefois souligner que ces chiffres ne tiennent pas compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe » au profit du budget général. Ainsi, compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%, a-t-elle précisé. Cette variation s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%, a relevé la TGR. Suite à l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée, il ressort qu'à fin décembre 2019, les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH. Ce qui représente une hausse de 11,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018. Selon la Trésorerie, « la hausse des charges de la dette budgétisée de 28,1% s'explique par l'augmentation de 42,8% des remboursements du principal (50 MMDH contre 35 MMDH) et de 9,2% des intérêts de la dette (29,5 MMDH contre 27 MMDH) ». Au cours de cette même période, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86% à fin décembre 2018 », a fait savoir la TGR soulignant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau un an auparavant. Dans le volet dépenses émises, on retiendra aussi que celles liées au fonctionnement se sont établies à 210,3 MMDH, dont 111,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui ont enregistré une hausse de 5%. Tandis que les dépenses de matériel ont, de leur côté, augmenté de 9,6% (47,6 MMDH contre 43,4 MMDH) et les dépenses des charges communes ont augmenté de 20,3% (43,5 MMDH contre 36,1 MMDH) en raison de l'accroissement de 33,2% des émissions de la compensation. D'après la TGR, « la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 13,2% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (6.892 MDH contre 5.140 MDH) ». Quant aux dépenses d'investissement, il ressort qu'elles se sont établies à 70,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 67,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,7% ou +2,5 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 3,6% et des dépenses des charges communes de 3,9%. Ainsi que l'a précisé la Trésorerie, « ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 ». L'autre enseignement de ce bulletin, c'est que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 100,2 MMDH, chiffre qui tient compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. A ne croire la TGR, « les dépenses émises ont été de 90 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3 MMDH », soulignant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10,2 MMDH. S'agissant des recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, il apparaît qu'elles ont atteint 3,1 MMDH au titre de l'année écoulée contre 3,4 MMDH à fin décembre

2018. Ce qui correspond à une diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont été de 3,3 MMDH contre 2,9 MMDH, en augmentation de 15,1%, a relevé la Trésorerie Générale du Royaume.

Budget : Envol de 33,2% des dépenses de compensation en 2019

A fin décembre 2019, les émissions au titre des dépenses de la compensation se sont élevées à 18,2 milliards de dirhams contre 13,7 milliards à fin décembre 2018, en hausse de 33,2% (ou +4,6 MMDH), note le dernier Bulletin de statistiques des finances publiques publié par la Trésorerie Générale du Royaume. En somme, les dépenses émises au titre du budget général ont été de 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en hausse de 11,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018, en raison de l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée. La charge des prix du gaz butane, du sucre et de la farine nationale de blé tendre pèsent de plus en plus lourdement. Mais la charge de compensation du gaz butane exerce l'effet le plus notable avec l'augmentation du cours mondial enregistré depuis 2018. Ainsi, la part des dépenses de compensation dans le total des dépenses du budget général a grimpé de 4,8% à 5,9% en un an. En général, l'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin décembre 2018 et fin décembre 2019 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement. Faits marquants du budget 2019 Déficit budgétaire de 46,7 MMDH. Hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, conjuguée à une baisse des impôts directs de 0,7%. Augmentation des dépenses de personnel de 5%. Augmentation des charges en intérêts de la dette de 9,2% Hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 13,2% et Hausse des dépenses d'investissement de 3,7%. A fin décembre 2019, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 105,7% contre 120,4% un an auparavant. S'élevant à 560,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2018.

TGR : le déficit budgétaire s'alourdit à fin décembre 2019

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 40,9 MMDH durant la même période un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019, la Trésorerie générale du Royaume (TGR) a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5 %, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du «Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe» au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1 %. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85 % contre 86 %, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92 %, soit le même taux un an auparavant. A noter que le bulletin de la TGR indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7 %, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1 % à 3,3 MMDH.

Les recettes ordinaires brutes au titre du budget général en hausse de 5,5%

Hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, baisse des impôts directs de 0,7%, augmentation des dépenses globales de 7,9%, solde ordinaire positif de 13,6 MMDH et un déficit budgétaire de 46,7 MMDH. Tels sont les faits marquants de l'année 2019 selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Selon les chiffres publiés récemment par la TGR, dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019, ces dernières étaient toujours dans le creux de la vague au terme de l'année dernière. En effet, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 MMDH à fin décembre 2019, contre 40,9 MMDH un an auparavant. Selon la Trésorerie Générale du Royaume, ce déficit tient compte « d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). A noter que la situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes. Selon les données statistiques de la TGR, « les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH contre 240,3 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de 5,5% ». Il faut toutefois souligner que ces chiffres ne tiennent pas compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe » au profit du budget général. Ainsi, compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%, a-t-elle précisé. Cette variation s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%, a relevé la TGR. Suite à l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée, il ressort qu'à fin décembre 2019, les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH. Ce qui représente une hausse de 11,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018. Selon la Trésorerie, « la hausse des charges de la dette budgétisée de 28,1% s'explique par l'augmentation de 42,8% des remboursements du principal (50 MMDH contre 35 MMDH) et de 9,2% des intérêts de la dette (29,5 MMDH contre 27 MMDH) ». Au cours de cette même période, « les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86% à fin décembre 2018 », a fait savoir la TGR soulignant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau un an auparavant. Dans le volet dépenses émises, on retiendra aussi que celles liées au fonctionnement se sont établies à 210,3 MMDH, dont 111,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui ont enregistré une hausse de 5%. Tandis que les dépenses de matériel ont, de leur côté, augmenté de 9,6% (47,6 MMDH contre 43,4 MMDH) et les dépenses des charges communes ont augmenté de 20,3% (43,5 MMDH contre 36,1 MMDH) en raison de l'accroissement de 33,2% des émissions de la compensation. D'après la TGR, « la part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 13,2% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (6.892 MDH contre 5.140 MDH) ». Quant aux dépenses d'investissement, il ressort qu'elles se sont établies à 70,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 67,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,7% ou +2,5 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 3,6% et des dépenses des charges communes de 3,9%. Ainsi que l'a précisé la Trésorerie, « ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 ». L'autre enseignement de ce bulletin, c'est que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 100,2 MMDH, chiffre qui tient compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. A ne croire la TGR, « les dépenses émises ont été de 90 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3 MMDH », soulignant que le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10,2 MMDH. S'agissant des recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome, il apparaît qu'elles ont atteint 3,1 MMDH au titre de l'année écoulée



contre 3,4 MMDH à fin décembre 2018. Ce qui correspond à une diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont été de 3,3 MMDH contre 2,9 MMDH, en augmentation de 15,1%, a relevé la Trésorerie Générale du Royaume. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Le déficit budgétaire s'aggrave en 2019

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 40,9 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du "Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe" au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%. Cette performance s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects (+4,9%) et des droits d'enregistrements et de timbre (+0,5%), conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en augmentation de 11,7% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de la progression de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86%, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même taux un an auparavant. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1% à 3,3 MMDH.

Finances publiques: Malgré les efforts, le déficit plonge en 2019

Finances publiques: Malgré les efforts, le déficit plonge en 2019 La Trésorerie Générale du Royaume (TGR) vient de publier bulletin de statistiques des finances publiques au titre de l'année écoulée. À sa lumière, le déficit budgétaire s'est creusé davantage en 2019. Il en ressort que la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 Mrds Dh à fin décembre 2019 contre 40,9 Mrds Dh durant la même période un an auparavant. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 Mrds Dh dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR. Le bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 Mrds Dh à fin décembre 2019 contre 240,3 Mrds Dh un an auparavant, en hausse de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 Mrds Dh effectué à partir du "Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe" au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%. Cette performance s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects (+4,9%) et des droits d'enregistrements et de timbre (+0,5%), conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%. Il est à signaler que les recettes de privatisation et produits de cession des participations de l'Etat ont été de 5,3 Mrds Dh, dont la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib qui a rapporté 4,4 Mrds Dh représentant la part du budget général. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 Mrds Dh à fin décembre 2019, en augmentation de 11,7% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de la progression de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 Mrds Dh, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86%, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même taux un an auparavant. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 Mrds Dh, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 Mrds Dh et de la rentrée de 7 Mrds Dh au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 Mrds Dh, dont 3 Mrds Dh au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 Mrds Dh. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 Mrds Dh à fin décembre 2019, en diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1% à 3,3 Mrds Dh. Au final, et à fin décembre 2019, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 105,7% contre 120,4% un an auparavant. Ainsi, à fin décembre 2019, 44% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,7% aux dépenses de matériel, 11,6% aux intérêts de la dette, 7,2% aux émissions de la compensation et 3% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt interne et externe. Related

Le déficit budgétaire s'aggrave en 2019

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 40,9 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019.

Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du "Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe" au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%.

Cette performance s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects (+4,9%) et des droits d'enregistrements et de timbre (+0,5%), conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%.

Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en augmentation de 11,7% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de la progression de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée.

S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86%, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même taux un an auparavant.

Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH.

Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1% à 3,3 MMDH.

Source : MAP

Finances publiques : les recettes ont accusé une baisse de 4,1% à fin décembre 2019

Le déficit du Trésor continue à se détériorer. Les statistiques provisoires publiées par la TGR à fin décembre 2019 attestent de la complexité de la situation. Des recettes en baisse et des dépenses en hausse. Résultat des courses : le recours excessif à l'emprunt. Les statistiques des finances publiques relatives au mois de décembre 2019 tombent enfin. La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre laisse apparaître un déficit de 46,7 Mds de DH à fin 2019 sachant qu'au courant de l'année, le Trésor a fait appel au marché financier international pour contracter un prêt de 1 milliard d'euros, soit 10,6 Mds de DH. Les recettes diverses plombent les recettes ordinaires. Du côté des recettes, on note une hausse de 5,5%. Celles-ci se sont établies à 253,4 Mds de DH contre 240,3 Mds de DH à fin décembre 2018. Cette hausse ne prend pas en considération le versement de 24 Mds de DH effectué en 2018 à partir du Conseil de Coopération du Golfe. Tenant compte de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%. Cette baisse s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et de celle des recettes non fiscales de 29,4%. En ce qui concerne les recettes fiscales, elles ont augmenté de 1,9% passant de 213,8 Mds de DH à fin décembre 2018 à 217,7 Mds de DH à fin décembre 2019. Leur évolution résulte de la hausse des recettes douanières de 3,7% et de la fiscalité domestique de 0,7%. Toutefois, cela n'empêche pas de noter que l'impôt sur les sociétés, baromètre de l'économie a accusé une baisse de 2,8% à fin décembre 2017. Aussi, la taxe d'habitation a-t-elle enregistré une baisse de 28,4%. Autre indicateur important est la TVA à l'intérieur. Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin décembre 2019 se sont établies à 22,1 Mds de DH contre 22,3 Mds de DH à fin décembre 2018, en diminution de 0,9% ou -209 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.877 MDH à fin décembre 2019 contre 5.130 MDH un an auparavant. Il est à préciser qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 Mds de DH. Le taux de réalisation de la LF 2019 étant de 94,4%. Source : TGR. Comme signalé ci-dessus, les recettes non fiscales non plus n'ont pas été au rendez-vous. Il ressort des statistiques provisoires qu'elles ont affiché une baisse de 29,4%. En cause : les recettes diverses ont chuté de 70,06 % passant à 10,92 Mds de DH à fin décembre 2019 vs 36,40 Mds de DH. Le recours à l'emprunt pour financer les dépenses. En matière des dépenses, celles émises au titre du budget général ont été de 360,1 Mds de DH à fin décembre 2019, en hausse de 11,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018, en raison de l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée. La hausse des charges de la dette budgétisée de 28,1% s'explique par l'augmentation de 42,8% des remboursements du principal (50 Mds de DH contre 35 Mds de DH) et de 9,2% des intérêts de la dette (29,5 Mds de DH contre 27 Mds de DH). En ce qui concerne le taux de réalisation des prévisions, il ressort que les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 100,5% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 98,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 95,9%. A fin décembre 2019, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 105,7% contre 120,4% un an auparavant. Ainsi, à fin décembre 2019, 44% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,7% aux dépenses de matériel, 11,6% aux intérêts de la dette, 7,2% aux émissions de la compensation et 3% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt (voir tableau). Par ailleurs, il y a lieu de souligner que dans son intervention devant le Parlement ce mardi 28 janvier, Driss Jettou est revenu sur cette épineuse question de la dette publique. Il a rappelé que le déficit du Trésor est passé de 345,20 Mds de DH en 2009 à 750,12 Mds de DH à fin 2019, soit 65,3 % du PIB. Pour Jettou, atteindre l'objectif de ramener le niveau de déficit à 60% du PIB à horizon 2021 devient hors de portée. Aussi, la dette publique, Trésor et EEP, a atteint 901,1 Mds de DH soit 81,4% du PIB ! Lire également : LE TRÉSOR PUBLIC : VICTIME DE FEU AMIS !

Le Déficit budgétaire dépasse les 46 MMDH en 2019

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), fait savoir la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du «Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe» au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%. Cette performance s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects (+4,9%) et des droits d'enregistrements et de timbre (+0,5%), conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en augmentation de 11,7% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de la progression de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86%, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même taux un an auparavant. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1% à 3,3 MMDH.

TGR: Le déficit budgétaire se creuse de 5,8 milliards de DH

46,7 milliards de DH. C'est le montant du déficit budgétaire enregistré en 2019, selon les données de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Il s'agit d'une hausse de 5,8 milliards par rapport à l'année 2018 selon le bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 milliards de DH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA). Au total, les recettes ordinaires ont atteint 253,4 milliards de DH en 2019, en hausse de 5,5% en glissement annuel. Ce montant ne tient toutefois pas compte du versement en 2018 de 24 milliards de DH effectué à partir du "Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe" au profit du budget général. En incluant ce versement, les recettes ordinaires brutes enregistrent ainsi une baisse de 4,1%, due notamment au repli des recettes non fiscales (-29,4%) et des impôts directs. De leur côté, les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 milliards de DH à fin décembre 2019 (+11,7%). Cette hausse provient de la progression de 9,2% des dépenses de fonctionnement (+9,2%), des dépenses d'investissement (+3,7%) des charges de la dette budgétisée (+28,1%).

Trésor: Déficit budgétaire de plus de 46 MMDH en 2019

TGR La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 40,9 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5 %, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1 %. Cette performance s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5 %, des impôts indirects (+4,9 %) et des droits d'enregistrements et de timbre (+0,5 %), conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7 % et des recettes non fiscales de 29,4 %. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en augmentation de 11,7 % par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de la progression de 9,2 % des dépenses de fonctionnement, de 3,7 % des dépenses d'investissement et de 28,1 % des charges de la dette budgétisée. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85 % contre 86 %, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92 %, soit le même taux un an auparavant. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7 %, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1 % à 3,3 MMDH.

déficit budgétaire de plus de 46 MMDH en 2019

Rabat – La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 46,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2019 contre 40,9 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de décembre 2019. Ce bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires brutes se sont établies à 253,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 240,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%. Cette performance s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects (+4,9%) et des droits d'enregistrements et de timbre (+0,5%), conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en augmentation de 11,7% par rapport à leur niveau une année plus tôt, en raison de la progression de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée. S'agissant des engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ils se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86%, fait savoir la TGR, notant que le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même taux un an auparavant. Par ailleurs, le bulletin indique que les recettes des CST ont atteint 100,2 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Les dépenses émises de ces comptes ont été de 90 MMDH, dont 3 MMDH au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, fait savoir la même source, ajoutant que le solde de l'ensemble des CST s'élève à 10,2 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont, quant à elles, été de 3,1 MMDH à fin décembre 2019, en diminution de 8,7%, alors que les dépenses émises ont augmenté de 15,1% à 3,3 MMDH.

Finances publiques : Le déficit se creuse à 42 Mds de DH en novembre 2019

La Trésorerie Générale du Royaume a publié les statistiques publiques à fin novembre 2019, marquées par un solde ordinaire positif de 8,3 Mds de DH et un déficit budgétaire de 42 Mds de DH. Au niveau des recettes, on notera que les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 6,4%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 Mds de DH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire. En détail, le mois de novembre 2019 a connu une hausse des recettes douanières nettes de 2,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 70 MDH à fin novembre 2019 contre 121 MDH un an auparavant. Par contre les droits de douane ont accusé une baisse de 0,6 %. Par ailleurs, la TVA à l'importation a progressé de +2,5%, compte tenu de remboursements de 18 MDH et la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques de +3,9%, en lien avec les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 27 MDH à fin novembre 2019 contre 88 MDH un an auparavant. Toujours au niveau des recettes le bulletin mensuel de statistiques des finances publiques révèle l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+6,5%) et des autres TIC (+9,8%). Aussi, notons l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 2,1%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7.111 MDH à fin novembre 2019 contre 5.530 MDH un an auparavant. En détail, les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.022 MDH alors que l'IR a progressé de 3,9 % sous l'effet de la diminution de 14,5% des recettes de l'IR sur profits immobiliers par rapport à leur niveau de fin novembre 2018. Concernant l'IS, on note un recul de 2,8 %, compte tenu des restitutions qui ont été de 346 MDH à fin novembre 2019 contre 644 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 Mds de DH. La TVA à l'intérieur a également accusé une baisse de 0,5%, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.568 MDH à fin novembre 2019 contre 4.643 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH. A fin novembre 2019, les remboursements de TVA (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 9.395 MDH contre 6.637 MDH un an auparavant. Sur un autre registre, le bulletin souligne la diminution des recettes non fiscales en raison notamment de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général et de la diminution de la redevance gazoduc (901 MDH contre 1.513 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopoles (9,1 Mds de DH contre 8,1 Mds de DH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (2.772 MDH contre 687 MDH) et à la rentrée de 4,4 MMDH au titre de la privatisation. Au niveau des dépenses Il ressort du bulletin du mois de novembre 2019, un taux d'engagement global des dépenses de 77% et un taux d'émission sur engagements de 89%, contre respectivement 79% et 89% un an auparavant. En détail, les dépenses ordinaires émises sont en hausse de 6,9%, en raison de l'augmentation de 6,3% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5% des dépenses de personnel et de 8,5% des autres dépenses de biens et services, de l'accroissement de 8,8% des charges en intérêts de la dette, de 1,4% des émissions de la compensation et de 27,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9.412 MDH contre 6.648 MDH à fin novembre 2018. Par ailleurs, les dépenses d'investissement émises ont progressé de 3,8%, passant de 53,9 Mds de DH à fin novembre 2018 à 55,9 Mds de DH à fin novembre 2019, en raison de la hausse de 10,9% des dépenses des charges communes et de 0,1% des dépenses des ministères. Pour ce qui est des soldes du Trésor et sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir un solde ordinaire positif de 8,3 Mds de DH contre un solde positif de 32,8 Mds de DH un an auparavant. Aussi, le déficit du Trésor s'est-il établi à 42 Mds de DH, compte tenu d'un solde positif de 5,6 Mds de DH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 40,2 Mds de DH à fin novembre 2018 compte tenu d'un solde négatif de 19,2 Mds de DH dégagé par les CST et les SEGMA. Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 1.172 MDH au titre des dons des pays du

Conseil de Coopération du Golfe contre 1.154 MDH à fin novembre 2018 et de 1.850 MDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat. Le mois de novembre 2019 a enregistré la rentrée de 10,6 MDS de DH représentant l'équivalent de 1 milliard d'euros empruntés sur le marché financier international, conclut le bulletin.

Collectivités territoriales : un excédent de 6 milliards de dirhams à fin novembre 2019

Ecouter La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales. Le 13 janvier 2020 Source web Par la vie eco

Le déficit a tendance à s'amplifier

Finances publiques. Le déficit a tendance à s'amplifier

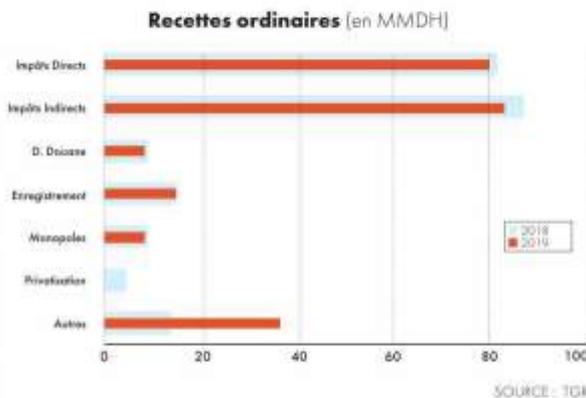
À fin novembre 2019, le déficit public a atteint plus de 42 MMDH contre seulement 40 MMDH durant la même période en 2018. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont chuté de 14,5% sur une année. Idem pour les recettes de l'IS qui reculent de 2,8%.

Jalal Baazi
jbaazi@leseco.ma

Les recettes et les dépenses sont en hausse. C'est ce qui se dégage des chiffres de la Trésorerie générale du royaume (TGR) à fin novembre 2019 dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques pour le mois de novembre 2019. Selon la TGR, les finances publiques ont enregistré durant cette période un solde ordinaire positif de 8,3 MMDH contre un solde positif de 32,8 MMDH un an auparavant. Le déficit du Trésor a atteint 42 MMDH suite à l'enregistrement d'un solde positif de 5,6 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA). À fin novembre 2018, le déficit du Trésor a été de l'ordre de 40,2 MMDH à cause d'un solde négatif de 19,2 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA compte tenu d'un montant de plus de 117 MMDH provenant des dons des pays du Golfe contre 1,154 MMDH à fin novembre 2018. Il faut aussi prendre en considération un montant d'1,850 MMDH provenant du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

Hausse des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 6,4% sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé : «Compte spécial des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe au profit du budget général qui n'a pas impacté le solde budgétaire». Ainsi, suite aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de près de 70 MDH, les recettes douanières ont enregistré une hausse de 2,4%. Dans le détail, les droits de douane ont baissé de 0,6% alors que la TVA à l'importation a augmenté de 2,5%. Suite à des remboursements qui ont atteint 18 MDH, La Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les pro-



duits énergétiques a également enregistré une hausse (+3,9%) suite aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux dont le montant a été de 27 MDH à fin novembre 2019. Il y a lieu de noter aussi la hausse de 6,5% de la TIC sur les tabacs manufacturés (+6,5%) et des autres TIC (+9,8%). La TGR note également que «les recettes nettes de la fiscalité domestique ont progressé de 2,1% compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7.111 MDH à fin novembre 2019 contre 5,53 MMDH un an auparavant». Sur le registre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices, les recettes ont été de l'ordre de 2 MMDH. Quant aux recettes de l'IR sur profits immobiliers, ces dernières qui témoignent de la mauvaise passe dans laquelle se trouve le secteur de l'immobilier ont chuté de 14,5% par rapport à fin novembre 2018. Idem pour les recettes de l'IS qui reculent de 2,8% compte tenu des restitutions dont le montant a été de l'ordre de 346 MDH à fin novembre 2019 contre 644 MDH. Il est à préciser également qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de l'ordre de 3,9 MMDH. «À fin novembre 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 1,5%

par rapport à son niveau à fin novembre 2017, soit - 624 MDH (40,4 MMDH contre 41 MMDH)», note la TGR. Quant à la TVA à l'intérieur, ses recettes ont légèrement baissé de 0,5% après les remboursements opérés sur le budget général qui ont été de 6,56 MMDH à fin novembre 2019 contre 4,64 MMDH un an auparavant. Il est à souligner à ce niveau qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de la TVA ont été de 387 MMDH. «À fin novembre 2019, les remboursements de TVA (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) étaient de 9,395 MMDH contre 6,637 MDH un an auparavant ; les droits d'enregistrement et de timbre (+1,7%) sachant qu'à fin novembre 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2017, soit - 411 MDH (14,271 MMDH contre 14,682 MMDH)», souligne la TGR. Par ailleurs et compte



Suite aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de près de 70 MDH, les recettes douanières ont enregistré une hausse de 2,4%.

tenu de la baisse des recettes brutes qui sont passées de 1,99 MMDH à fin novembre 2018 à 1,80 MMDH à fin novembre 2019 et des dégrèvements de 115 MDH à fin novembre 2019 contre 164 MDH un an auparavant, les majorations de retard ont reculé de 7,7%. S'agissant des recettes fiscales, celles-ci ont enregistré une baisse. Selon le bulletin mensuel des statistiques des finances publiques, ce recul est le résultat de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général et de la diminution de la redevance gazoduc (901 MDH contre 1,513 MMDH) auxquelles il faut ajouter la hausse des recettes de monopoles (9,1 MMDH contre 8,1 MMDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (2,772 MDH contre 687 MDH) et de la rentrée de 4,4 MMDH provenant de la privatisation.

Les dépenses en hausse

Selon les chiffres de la TGR, les dépenses ont augmenté à fin novembre dernier. Ainsi, le taux d'engagement global des dépenses a avoisiné les 77% contre 79% un an auparavant alors que le taux d'émission sur engagements a été de l'ordre de 89%, soit le même niveau qu'en 2018. De leur côté, les dépenses ordinaires émises ont augmenté de 6,9%, suite à la hausse de 6,3% des dépenses de biens et services. Ces dernières ont augmenté à cause des hausses de 5% des dépenses de personnel de 8,5%, des autres dépenses de biens et services de 8,8% des charges en intérêts de la dette de 1,4%, des émissions de la compensation et de 27,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. «Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9,412 MDH contre 6,648 MDH à fin novembre 2018, sans oublier les dépenses d'investissement émises en augmentation de 3,8% passant de 53,9 MMDH à fin novembre 2018 à 55,9 MMDH à fin novembre 2019 en raison de la hausse de 10,9% des dépenses des charges communes et de 0,1% des dépenses des ministères», précise la TGR. ○

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉGAGENT UN EXCÉDENT DE 5,6 MMDH.

La situation des charges et ressources des Collectivités territoriales dégage un excédent global de 5,6 Milliards de Dirhams (MMDH) à fin octobre 2019 contre 6,1 MMDH un an auparavant, indique la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 268 Millions de Dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois d'octobre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des Collectivités territoriales, elles se sont établies à 35,8 MMDH au titre des 10 premiers de l'année 2019, en augmentation de 2,8% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 3,7% des recettes transférées et de 2,7% des recettes gérées par l'Etat, conjuguée à la baisse de 0,5% des recettes gérées par les Collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 19,4 MMDH, en progression de 2,9% suite à la hausse de 1,8% des dépenses de personnel et de 4,8% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,5% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des Collectivités territoriales a dégagé au titre des 10 premiers de l'année 2019 un solde ordinaire positif de 16,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 15,9 MMDH un an auparavant.

Budgets des collectivités territoriales: Un excédent de 6 MMDH à fin novembre (TGR)

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Budgets des collectivités territoriales: Un excédent de 6 MMDH

Rabat – La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Les finances locales performant à fin novembre

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Collectivités territoriales: Un excédent budgétaire de 6 Mrds à fin novembre

Collectivités territoriales: Un excédent budgétaire de 6 Mrds à fin novembre La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 Mrds Dh à fin novembre 2019 contre 5,3 Mrds Dh un an auparavant. C'est ce que relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR qui relève qu'au niveau des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 Mrds Dh au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 Mrds Dh, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 Mrds Dh contre un solde ordinaire positif de 16,7 Mrds Dh un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 Mrds Dh à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 Mrds Dh contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 Mrds Dh contre 2,53 Mrds Dh) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 Mrds Dh contre 2,25 Mrds Dh), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 Mrds Dh contre 4,75 Mrds Dh). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 Mrds Dh a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 Mrds Dh et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 Mrds Dh. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 Mrds Dh, dont 34,5 Mrds Dh sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales Related

Les finances locales performant à fin novembre

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégage par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019.

S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette.

Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégage à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant.

Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH).

L'excédent dégage par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH.

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Source : MAP

Budgets des collectivités territoriales : un excédent de 6 milliards de dirhams à fin novembre (TGR)

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR. L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

TGR.. Les collectivités territoriales enregistrent un excédent de 6 MMDH à fin novembre

Selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant. Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. Pour ce qui est des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, note la Trésorerie. L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales. featured

Budgets des collectivités territoriales : Un excédent de 6 MMDH à fin novembre (TGR)

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Budgets des collectivités territoriales: Excédent de 6 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant. Dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019, la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), relève que cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Budgets des collectivités territoriales : Un excédent de 6 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Collectivités territoriales : un excédent de 6 milliards de dirhams à fin novembre 2019

TGR Trésorerie générale du Royaume Actualité Par Lavieeco Le 13 Jan, 2020 La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales. (Avec MAP) Partager FacebookTwitterWhatsAppCourrielLinkedInTelegram

Budgets des collectivités territoriales: Un excédent de 6 MMDH à fin novembre

TGR La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9 % par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7 % des recettes transférées, de 0,4 % des recettes gérées par l'Etat et de 0,8 % des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2 % en raison de la hausse de 2,1 % des dépenses de personnel et de 5,2 % des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3 % des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4 % à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59 % des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Budgets des collectivités territoriales: Un excédent de 6 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2019 contre 5,3 MMDH un an auparavant, relève la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte d'un solde positif de 221 millions de dirhams (MDH) dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel sur les statistiques des finances locales du mois de novembre 2019. S'agissant des recettes ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont établies à 39,4 MMDH au titre des 11 premiers de 2019, en augmentation de 5,9% par rapport à une année plus tôt, indique la TGR qui explique ce résultat par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont atteint 21,2 MMDH, en progression de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales a dégagé à fin novembre un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant. Par ailleurs, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont marqué une hausse de 7,4% à 12,4 MMDH à fin novembre 2019, fait savoir la TGR, expliquant cette hausse notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1,04 MMDH contre 431MDH), des projets intégrés (2,9 MMDH contre 2,53 MMDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2,37 MMDH contre 2,25 MMDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4,35 MMDH contre 4,75 MMDH). L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3,86 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,28 MMDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs, fait savoir la TGR, notant que les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.